

droit et liberté

revue mensuelle
du mouvement contre le racisme
l'antisémitisme et pour la paix



5 f ■ n° 367 ■ mars 1978

21 mars
l'apartheid
dans la rue

dossier
pour une france
sans racisme



ARTICLES DE VOYAGE

BITTER

55, Rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 PARIS
Téléphone : 343-44-71



L'élégance
dans
le sport

JACQUES D'ARS

13, Rue d'Hauteville
75010 PARIS

Tel. : 770-85-66

J. Tiktiner

CRÉATION CÔTE-D'AZUR
55 Promenade des Anglais
06048 NICE CÉDEX

creations

Brzoza
et fils

hommes dames juniors

MAGASIN DE VENTE :
4, RUE SAINTE-ANASTASE
75003 PARIS (ANGLE 69, RUE DE TURENNE)

PRET A PORTER
CUIR SPORTSWEAR

Tél. : 272.80.57
887.96.44
278.39.17

SIÈGE SOCIAL :
20, RUE DE THORIGNY, 75003 PARIS

CRÉATIONS

Annie Marcel

PRÊT A PORTER DE LUXE

30, Rue du Caire
75002 PARIS - Tel : 236.47.59.
508.08.45.

**LES GALERIES DE
L'AVENUE**

le prêt à porter pour les jeunes
et les moins jeunes

tél. : 331-92-44

15, avenue d'Italie, 75013 paris

**FABRIQUE
D'IMPERMEABLES**

SPORTSWEAR

IMPER-EPEL

Société Anonyme au capital de 100.000 Francs

10, RUE DES FILLES DU CALVAIRE
75003 PARIS

☎ { 607.39.33
{ 887.24.06

Métro | FILLES DU CALVAIRE

■ courrier ■

je suis prêt

J'habite dans une municipalité ouvrière de 16 000 habitants. Il y a des travailleurs immigrés qui sont injuriés, menacés, et même victimes de la violence, et cela est intolérable. C'est pourquoi il faut lutter pour que cela change.

Je suis adhérent du m.r.a.p. depuis le mois de septembre 77. Habitant dans une ville où il n'y a pas de comité local, je pense qu'il est possible, éventuellement, d'en créer un. Je suis prêt à m'en occuper dans la mesure du possible.

Guy BERNARD
77290 Mitry-Mory

soyons précis !

J'aimerais vous livrer quelques réflexions qui me viennent souvent à l'esprit de façon plus ou moins confuse, mais que ma participation au dernier congrès du m.r.a.p. et les conversations aussi intéressantes qu'enrichissantes auxquelles j'ai pu prendre part ou que j'ai pu suivre, m'ont permis de mieux cerner et formuler.

Il nous faut veiller à ce que le racisme soit considéré comme un fait d'une extrême gravité. L'accusation d'être raciste doit revêtir un caractère horrifiant, dramatique, injurieux même. Il convient donc de ne la proférer qu'avec discernement et précaution. En lançant cette injure trop facilement, on la dévalue, et plus on augmente le nombre des « accusés », moins ceux-ci risquent de se sentir coupables. C'est une des raisons pour lesquelles je regrette l'emploi d'expression telle que « racisme anti-jeune » (car je crois savoir que la condition de jeune se retrouve répartie également dans tous les peuples, les religions et sur les 5 continents).

Par ailleurs, si on accuse abusivement quelqu'un de racisme, il peut être enclin, la première indignation passée, à se dire que puisqu'on le traite ainsi, eh bien, c'est qu'il était raciste sans le savoir; et par notre faute voilà notre homme classé dans l'ensemble des racistes. De proche en proche, ne risque-t-il pas de se prendre d'un sentiment de solidarité avec ceux que l'on accusera de la même tare que lui ?

Dans cet esprit, stigmatiser certains agissements racistes de la police, c'est justifié; traiter à priori tout policier de raciste, c'est plus qu'une erreur, c'est une faute. Un acte de violence ou de brutalité peut n'être en rien entaché de racisme, même s'il est accompli envers un Arabe, un Malgache ou un Chinois. Bornons-nous dans ce cas à en dénoncer le caractère de brutalité ou de violence; n'y ajoutons le racisme que si nous en avons la preuve certaine.

Dans un ordre d'idées voisin, je voudrais attirer l'attention sur le fait que l'accent qui est mis sur les droits des minorités (en France) ne devrait pas s'accompagner de la condamnation de l'action assimilatrice de nos pères des 1^{re}, 2^e et 3^e Républiques.

N'oublions pas que la première tâche des républicains fut d'introduire l'idée que le pouvoir appartient à la majorité. C'était une idée révolutionnaire à l'époque. Les droits des minorités en tant que telles ne devraient être reconnus qu'en second lieu. La République voulait faire et, dans une grande mesure, je crois, a fait, de tous les Français des êtres égaux devant la loi. Elle leur a donné l'école obligatoire et laïque. Elle a voulu qu'ils passent par la même école, parlent la même langue, aient des chances égales devant la vie. Si elle a pêché par excès en confondant égalité et uniformité, reconnaissons que ce fut bien souvent dans un esprit d'idéalisme et de fraternité. On ne devait plus distinguer l'enfant de riche de l'enfant de pauvre, le croyant du non-croyant, le Français de souche du Français récent, le Français du Berry de celui des Antilles. Peut-être était-ce utopique, pour beaucoup c'était sûrement sincère et généreux.

Le fait même que nous nous soucions des droits à la différence marque un progrès, une étape sur la voie de l'épanouissement individuel. Combattons à présent pour la reconnaissance de ce droit, mais en considérant que ce combat est en réalité la poursuite de celui que nos aïeux ont mené pour la liberté et l'égalité.

Dans l'expression des droits des minorités, ou lorsqu'on veut mesurer le degré des brimades qu'elles subissent, je crois sincèrement détestable de rechercher les pourcentages de leur présence dans tel ou tel secteur : université, fonction publique, armée, etc... ou d'utiliser les proportions qu'elles accusent dans les statistiques de mortalité, de maladie, de délinquance, etc... Bien sûr, si ce pourcentage ou cette proportion est complètement aberrant, ce peut-être un indice flagrant à considérer. Mais par pitié, gardons-nous de préconiser l'étiage systématique des gens. Ayons le droit de n'être ni catholique, ni mahométan, ni protestant, ni juif. Si, ici ou là, une catégorie dépasse le pourcentage qu'elle représente dans la population, tant mieux pour elle, mais telle autre catégorie se rattrapera ailleurs. S'il y a beaucoup de Bretons dans la marine, et beaucoup de Corses et d'Antillais dans les douanes, est-ce préoccupant ? Le droit à la différence, c'est aussi le droit de n'être pas répertorié dans le catalogue.

Francis LEVY
91300 MASSY

**réforme haby et
enfants de migrants**

Une des mesures de la Réforme Haby (circulaire entrée en 6^e du 5-1-77) prévoit que les enfants ayant atteint 13 ans avant l'entrée au CM² ne pourront être scolarisés que dans des S.E.S — Sections d'éducatifs spécialisés — ou dans des « classes à caractère préprofessionnel ».

au sommaire

■ l'événement ■

acquitté, levez-vous p. 6

■ sur le vif ■

l'apartheid dans la rue p. 8

■ vous dites ■

pour mémoire p. 9

■ dossier ■

pour une France sans racisme p. 13

■ éducation à la fraternité ■

je ne suis pas raciste, mais p. 24

et nos rubriques habituelles

la couverture est de Jean-Yves Treiber

A première vue ce cas semble être marginal, en fait, il semble concerner les 16 % d'enfants d'O.S., et me paraît permettre d'exclure de tout l'enseignement de second degré la quasi-totalité des enfants d'immigrés.

Qui ne connaît des cas d'Algériens ou de Portugais, ignorant totalement le français à 10 ans et bacheliers à 19 ou 20 ans ? Désormais, leur retard originel sera définitif et cette absence de perspective deviendra pour eux un facteur d'échec supplémentaire. Pourquoi lutter puisque l'âge devient une tare irrémédiable ?

Je pense que vous devriez analyser ce fait avec plus de précision et dénoncer le préjudice grave qui en résultera pour ces enfants.

Mme A. PADILLA
81000 ALBI

trop cher

Je ne pense pas que le fait d'avoir augmenté le prix de l'abonnement à droit et liberté — qui est maintenant trop cher — soit la bonne solution.



daniel hechter

12 fg saint-honoré 75008 paris
tél. 265.59-65 et 71-53

COMIX

SOCIÉTÉ
ANONYME
AU CAP DE
750.000
FRANCS
C. C. P.
18 071 - 58
P A R I S
R. C. PARIS
81 824 57
T E L E X
23094 F

Société Commerciale Internations
18, rue de Toul, 75012 Paris - 346.11-38 +

charles maudret

PRÊT À PORTER FÉMININ

91, rue d'Aboukir
75002 PARIS - 233.96.02

Que vaut-il mieux ? Des abonnements plus chers (donc plus rares) ou moins chers (donc plus nombreux).

Il me semble qu'il serait plus profitable à tous points de vue au m.r.a.p., qu'il charge chacun de nous de trouver deux nouveaux abonnés (à 30 F par exemple, ou 35 F) parmi ses amis — ce qui multiplierait par trois le nombre d'abonnés et d'adhérents.

Qu'en pensez-vous ?

Marc GIMEL
83600 - Fréjus

N.D.L.R. - Hélas ! Les différents éléments qui entrent dans le prix de revient de notre revue n'échappent pas à la hausse généralisée des prix. Et nous ne sommes pas seuls à avoir dû augmenter nos tarifs. A notre grand regret, car nous sommes bien conscients du problème posé ici. Il est vrai, aussi, que l'ensemble de nos lecteurs comprennent ces difficultés, puisque, depuis un an, le nombre de nos abonnés a augmenté. Il reste que, si le tirage s'accroissait sensiblement, cela ouvrirait d'autres perspectives. Dans cet esprit, nous étudions une formule d'abonnements groupés, telle qu'elle est proposée par notre correspondant.

droit
et
liberté
mensuel

120, rue saint-denis, 75002 paris
téléphone 233.09.57 - c.c.p. 9239 81 paris

directeur de la publication
albert lévy

rédacteur en chef
jean-louis sagot-duvaux

comité de rédaction
jean-pierre giovenco

michel bilis ; mireille carrère ; patrick kamenka ;
honoré kponton ; félix lambert ; racine maïga ;
stéphane mayreste ; robert pac ; philippe porret ;
viviane rosen ; théo saint-jean ; yves thoraval ;
jean-yves treiber ; slimane zéghidour .

publicité
au siège du journal

ABONNEMENTS
• UN AN : 50 FRANCS • SOUTIEN : 100 FRANCS
ANTILLES, REDONN, MAGHREB, AFRIQUE FRANCOPHONE,
LAOS, CAMBODGE, NOUVELLE CALEDONIE : 35 FRANCS
AUTRES PAYS : 75 F - CHANGEMENT D'ADRESSE : 2 F

droit et liberté ■ n°367 ■ mars 1978

■ éditorial ■

stupéfiant !

Bien des campagnes sont menées, depuis un certain temps, contre les travailleurs immigrés et leurs familles, présentés calomnieusement comme responsables de la crise et de tous les maux qu'elle engendre. Mais jamais encore leurs droits les plus élémentaires n'avaient été niés avec autant de cynisme qu'au cours du débat sur la Sécurité Sociale qui s'est déroulé, l'autre semaine, dans une des plus hautes institutions de ce pays, l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Il s'est trouvé, en effet, un sénateur français de la Majorité, M. Édouard Bonnefous, pour proposer, ni plus ni moins, de « supprimer la couverture sociale des immigrés venant de pays où la prévention n'existe pas » (1). C'est à peu près tous les travailleurs immigrés, leurs femmes, leurs enfants, que vise une telle menace. Car s'ils viennent en Europe grossir les rangs d'une main d'œuvre bon marché fort profitable, c'est précisément parce que leurs pays d'origine sont économiquement sous-développés, ce qui signifie, entre autres, qu'ils ne possèdent pas de moyens médicaux modernes. Cependant, on pourrait se demander où commence une prévention satisfaisante et si tout va pour le mieux, dans ce domaine, en France même. Surtout si l'on considère les mesures préconisées, tout au long du débat, par M. Bonnefous et l'un de ses collègues, pour amoindrir également la protection des Français. Quelques jours après, sur un chantier parisien, trois travailleurs immigrés — des portugais — périssaient dans un éboulement.

Pour un cas connu, parce que plus spectaculaire, combien de morts, de blessés parmi ces hommes voués aux tâches les plus pénibles et les plus dangereuses ? L'ambassadeur d'Algérie constatait naguère qu'un jour sur deux on débarque d'avion, à Alger, le cercueil d'un ouvrier algérien tué en France. (2)

En fait, la mort et la mauvaise santé des immigrés ont pour causes non pas la situation dans leur pays natal, mais celle qu'on leur impose en France. Alors qu'ils représentent 10 % des salariés, ils sont victimes de 21 % des accidents du travail. Les maladies professionnelles des mines et du bâtiment les frappent 10 à 20 fois plus que les Français. De même la tuberculose, le rachitisme des enfants, qui les atteignent dans des proportions effrayantes s'expliquent par la sous-alimentation, les conditions de travail et de logement. Quant aux troubles psychiques, c'est essentiellement le climat de racisme, d'insécurité physique et morale, qui en est responsable.

Malgré tout, les études sérieuses démontrent sans aucun doute possible que la « couverture sociale » des immigrés est en moyenne moins onéreuse que celle des Français : la plupart arrivant ici en âge de travailler, leur formation et tous les soins nécessaires depuis leur naissance n'ont rien coûté à la société française.

La scandaleuse proposition de M. Bonnefous tend à porter à un degré de cruauté sans précédent ce pillage des pays pauvres, cette surexploitation de leurs populations.

Deux autres faits non moins stupéfiants, soulignent ces jours-ci à quel point s'accroît en France l'acharnement officiel contre les immigrés. C'est d'abord l'insulte proférée à la télévision par un député, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, manifestant son mépris souverain et sa haine insolente des « bougnouls ».

C'est aussi une lettre de M. Lionel Stoléro au ministère de l'Intérieur, dénonçant une association de travailleurs immigrés qui milite pour la défense de ceux-ci, et où l'on peut lire : « Je souhaiterais savoir si cette association, qui édite des tracts et organise des manifestations, a une existence administrative. Dans le cas contraire, je vous serais reconnaissant de m'indiquer les mesures qu'il vous paraîtrait opportun de prendre, de concert éventuellement avec Monsieur le Garde des Sceaux et moi-même ». Décidement, M. Stoléro a une étrange conception de son rôle de secrétaire d'État aux travailleurs immigrés !

Tout cela est bien inquiétant pour le présent et l'avenir. Violences, discriminations et insultes racistes, négation des droits des immigrés, délation et répression antidémocratique : voilà l'image que l'on donne, en haut lieu, de la France, au moment où le monde s'apprête à célébrer, le 21 mars, à l'appel de l'O.N.U., la Journée internationale contre le racisme.

Albert LEVY

(1) « Le Quotidien ou Médecin », 25.1.1978
(2) droit et liberté, février 1975.

acquitté, levez-vous !

de notre correspondant georges chatain

« Légitime défense ». Les Assises de la Creuse ont acquitté, le 24 janvier, le meurtrier d'un travailleur algérien.

Gérard Grosset, 24 ans, artisan-ramoneur à Aubusson, la capitale française de la tapisserie, avait abattu, le 11 décembre 1976, Elaid Djennati, et blessé par balle Mohamed Benabed, à la sortie de la seule « boîte » ouverte la nuit dans cette sous-préfecture paisible qui se couche en même temps que le soleil. (d. et l. n° 355).

Curieux procès. Durant les deux jours qu'ont duré les délibérations, l'origine raciste du drame a été exposée, analysée, disséquée; jamais mise en doute. Gérard Grosset l'a reconnu sans hésiter : il n'aime pas les Arabes. Les goûts et les couleurs, paraît-il, ça ne se discute pas.

le couteau disparu

A Royère-de-Vassivière, un village perdu sur le plateau massif et quasi-désertique de Millevaches, des travailleurs algériens sont employés sur un chantier de travaux publics, pour le compte d'EDF. Ce samedi, ils avaient décidé d'aller se distraire un peu dans la ville la plus proche. Ils étaient cinq, qui se retrouvèrent ainsi au « Club », le bar-discothèque d'Aubusson.

Gérard Grosset était là, avec un groupe de parents et d'amis. L'entrée des Algériens est saluée par un vigoureux « Ça pue », puis par des insultes à la cantonade. « Les Algériens ne demandaient rien à personne », précisa au procès le patron du « Club ». A force, pourtant, le ton monta. « Sortez, si vous êtes des hommes » lança pourtant Gérard Grosset qui, auparavant, s'était absenté. Il était allé chercher sa carabine (il habite juste en face), une Winchester 22 long rifle, qu'il avait « planquée » dehors.

Inquiet, le patron fait sortir tout le monde, les Français par une porte, les Algériens par

l'autre. Et, dehors, c'est la fusillade. Un mort, un blessé. La police alertée arrête le tueur chez lui, juste en face.

Ces faits-là ne sont contestés par personne. Grosset ne nie ni les insultes, ni les provocations verbales. Mais une fois dehors, il a eu peur, dit-il. Les seuls témoins sont ses amis; l'un a cru voir un Arabe qui ouvrait un couteau; l'autre l'a vu avec un couteau ouvert, un troisième avec « un objet brillant ». Sur la photo faite par la police, il y a en effet un couteau près du cadavre; mais ce couteau, personne ne l'a revu ensuite, il a disparu. Une disparition qui n'étonne apparemment pas la Cour d'Assises de Guéret. Sans doute jugea-t-elle que c'est dans la nature des Arabes d'avoir toujours un couteau à la main; alors peu importe que la pièce à conviction se soit volatilisée : la « légitime défense » allait de soi. Et puis, un ami de Gérard Grosset l'avait bien dit : « Il ne va tout de même pas prendre quinze ans pour un bougnoule ! »

Gérard Grosset devant les Assises de la Creuse



Photo : D.R.

Le verdict de Guéret a semé dans tout le Limousin, une véritable consternation. Les syndicats, les partis de gauche, la Ligue des Droits de l'homme ont aussitôt réagi. Des réactions spontanées, ainsi, se sont manifestées auprès du Comité local du mrp de Limoges. Un meeting de solidarité franco-algérienne s'organisa à la hâte à Guéret, un autre à Limoges. Des habitants de Royère-de-Vassivière écrivent aux journaux régionaux pour dire les bonnes relations quotidiennes qu'ils entretiennent avec les travailleurs algériens isolés dans cette contrée déserte.

mort sans importance

Réaction, aussi, des autorités religieuses : « Le respect de l'homme et l'accueil de l'étranger sont des valeurs qui, pour beaucoup de gens de chez nous, demeurent un repère de l'honneur... Les Creusois, particulièrement n'oublent pas qu'en des temps qui ne sont pas si lointains, là où ils partaient chercher du travail, leurs pères ont été eux-mêmes des « immigrés » et donc, pratiquement, avant que les Nord-Africains, les Turcs et tant d'autres soient venus prendre leur relais sur les grands chantiers de notre prospérité ». C'est en ces termes que Mgr Henri Gufflet, évêque de Limoges et François Rousset, pasteur de l'église réformée de Limoges ont affirmé leur solidarité, après le verdict, avec « tout ce qui se fait pour tenir en éveil la conscience de chacun » et pour empêcher que « resurgisse le racisme et l'arbitraire ». C'est tout le Limousin, ou presque, qui s'est manifesté pour que la mort d'Elaid Djennati ne soit pas, comme l'écrivait tristement le journal « Le Monde », une « mort sans importance ».



dans la presse locale

Les journalistes de la presse régionale qui ont suivi le procès de Guéret ont eux aussi manifesté leur stupéfaction devant la décision d'acquittement.

« Rien n'est simple dans cette affaire où les témoins se contredisent, où un « Opinel » de taille moyenne qui apparaît sur une photo des policiers à côté de la victime n'a jamais été retrouvé, où des témoins font des révélations qu'ils disent avoir déjà faites, mais qui n'apparaissent nulle part... Pour le psychiatre, la panique qu'a ressentie Gérard Grosset s'explique par « l'inconscient collectif que l'on sent chez beaucoup de gens, la peur raciale faite de préjugés ». On comprend qu'elle ait pu aveugler Gérard Grosset. Mais cette explication n'est pas une excuse ».

(Jean-Pierre Reilhac. « Le Populaire du Centre »).

« C'est incroyable ! C'en est trop » Ces mots reviennent souvent dans plusieurs lettres reçues à notre rédaction. Elles traduisent l'intense émotion, l'indignation (la honte, même dit l'une d'entre elles) après le verdict des Assises de la Creuse; « Comment ne pas être révolté ? ». Ces lettres lancent un véritable cri d'alarme ».

(Pierre Coudert. « L'écho du Centre »).

« On les disait répressifs, ces jurés de la Creuse... Et voilà que la France entière s'interroge, après le verdict d'acquittement. Et cela en pleine semaine d'action nationale contre le racisme... Dans l'ensemble, la population comprend mal que Gérard Grosset ait été déclaré non coupable de la mort d'Elaid Djennati ».

Le racisme ici, on prétend ne pas connaître. Les Nord-Africains sont très peu nombreux dans la Creuse et le fameux « Seuil de tolérance » n'est pas près d'être atteint. Est-ce à dire que les Nord-Africains sont des Creusois comme les autres ? Sûrement pas, en raison de la barrière de la langue... On l'a bien vu l'autre soir devant la Cour d'Assises... Les jurés ont fait le choix de la version la plus spontanément intelligible ».

« Moi ce que je crains le plus, expliquait bien un ouvrier en rajustant sa casquette, c'est que le verdict ouvre la porte à la violence... Ça, croyez-moi, ce serait terrible ».

(Paul-Jacques Harmand. « La Montagne »)

concert exceptionnel à orléans au profit du mrp



Sam Rivers au cours d'une répétition.

Le comité orléanais du mrp organise un concert avec le chanteur palestinien Imad et le célèbre trio new-yorkais de Sam Rivers avec Dave Holland et Barry Altschul.

Sam Rivers est né en 1930. Il étudie le violon et le piano, puis joue au trombone, dans une orchestre de collégiens, à Little Rock. Il adopte par la suite le saxo ténor.

Durant ses études il joue avec Gigi Cryce, Sacky Byard. Musicien de free lance, il fait en 1964 partie du quintette de Miles Davis et s'installe à New York.

Un concert que les amateurs de jazz et les antiracistes ne doivent pas manquer. Le prix d'entrée a été fixé à 30 F.

**mardi 21 mars
à 21 h 30 à la
salle des fêtes
du baron d'orléans**



Vivre à Soweto

Photo: O.N.U.

■ sur le vif ■

l'apartheid dans la rue

Imaginez un pays développé dans lequel il y aurait, du fait d'une crise dans laquelle les ouvriers ne sont pour rien, plus de 20 % de chômeurs. Pour rentabiliser cette situation, on expulserait une partie des chômeurs dans des régions désolées avec lesquelles ils n'auraient aucun lien et où ils ne bénéficieraient d'aucun moyen de subsistance. Ceux qui resteraient seraient automatiquement condamnés aux travaux forcés et mis gratuitement à la disposition des grandes exploitations agricoles ou des entreprises.

Astucieux, non ? Mais impossible ! De nos jours, tout de même !

Eh bien si ! Cette situation existe. Chaque mois, le gouvernement sud-africain peaufine de nouvelles mesures pour corseter plus encore la majorité noire du pays, soumise à l'apartheid. La politique des bantoustans, ces réserves où l'on chasse tous les « improductifs », ne suffisait pas. Désormais, tout Noir ayant chômé plus de quatre mois dans l'année sera considéré comme oisif, arrêté, et comme toujours en pareil cas, contraint de travailler gratuitement pour les fermiers blancs qui en feront la demande à l'administration pénitentiaire.

Est-ce ce qui attire les entrepreneurs français, qui occupent le plus grand pavillon de la foire internationale de Johannesburg, une surface huit fois plus vaste que l'an dernier ? C'est alléchant, n'est-ce pas, pour un investisseur, un pays où le gouvernement prend aussi à cœur la question du plein emploi ?

Mais que savent les Français de cette situation, et de l'écœurante collaboration qui existe entre les milieux dirigeants de ce pays et les racistes sud-africains, 17 ans après le massacre de Sharpeville, le 21 mars, devenu depuis Journée internationale contre le racisme ?

Pour le savoir nous sommes allés leur poser les questions, dans la rue. Le premier enseignement que l'on peut tirer de ces discus-

sions est que les Français, du moins ceux que nous avons rencontrés, savent dans leur grande majorité qu'il existe un « problème »

en Afrique du sud et que, selon l'expression employée par l'un d'entre eux, « les Noirs y sont traités comme des esclaves ».

Cependant cette connaissance de la réalité sud-africaine comporte d'immenses zones d'ombres. De toute évidence la presse a déjà agi comme un prisme déformant. Elle a dissimulé des informations importantes qui auraient permis au Français de la rue de se faire une idée de la filiation idéologique de l'apartheid. Ainsi aucun de nos interlocuteurs ne savait que Vorster, l'actuel Premier Ministre de la République Sud-Africaine, avait, au cours de la seconde guerre mondiale, connu la paille froide des cachots sud-africains.

On lui reprochait en effet ses activités nazies. Depuis le militant traqué s'est rattrapé.

La seconde question : « que signifie le mot apartheid ? » a en revanche obtenu des réponses plus précises. Pour un jeune homme il s'agit « d'une forme de ségrégation raciale qui se manifeste par la négation des droits politiques, sociaux et culturels des Noirs ». Une femme d'une quarantaine d'années pense la même chose mais l'exprime d'une manière différente. « Les Noirs, nous a-t-elle dit n'ont pas le droit de vote. Ils n'ont pas le droit d'étudier leur langue, de fréquenter les lieux publics des Blancs. Dans les stades, on les parque dans des emplacements réservés ». Une jeune fille est plus directe. « En Afrique du Sud, dit-elle, les Noirs sont les esclaves des Blancs. Les Noirs vivent dans des ghettos. Leurs conditions de vie sont identiques à celles des esclaves noirs avant la guerre de sécession ». Enfin, à retenir, cette réflexion d'un homme d'une quarantaine d'années rencontré dans un bar : « l'apartheid, c'est empêcher les Noirs d'accéder aux responsabilités politiques sous prétexte qu'ils seraient moins intelligents que les Blancs ».

Les gens que nous avons interviewés ont une idée assez juste de ce qu'est réellement l'apartheid.

La plupart n'ont d'ailleurs pas caché leur hostilité à un régime qui bafoue et nie les droits de tout un peuple. Un sentiment qui n'est pas partagé par les Blancs sud-africains puisque, selon un sondage réalisé par un institut de Johannesburg, 87 % d'entre eux estiment que les relations raciales en R.S.A. sont bonnes ou correctes (les Noirs sont 61 % à penser le contraire). 84 % des Blancs établis en R.S.A. affirment que la politique du gouvernement en matière raciale est bonne, ou plutôt bonne. Les Noirs sont d'un avis différent pour 73 %. Vorster recueille 92 % d'opinion favorable chez les Blancs contre 71 % de suffrages défavorables parmi les Noirs.

A la lecture de ce sondage, significatif de l'état d'esprit qui règne chez les Blancs sud-africains, on peut constater que le Français « de la rue » a une idée plus saine de la situation qui règne dans ce pays. Le rôle de la France en Afrique du Sud, ses liens avec un régime que tous condamnent, l'aide écono-

mique, politique et militaire qu'elle lui apporte sont en revanche moins connus des Français. En effet, 80 % des personnes interrogées par nous jugent que le gouvernement français est plutôt hostile à l'apartheid. Le président de la République et le ministre des Affaires Étrangères n'ont-ils pas à maintes reprises affirmé que la France était opposée à l'apartheid ? Cependant, c'était pour aussitôt ajouter : « En ce qui concerne l'élimination de l'apartheid une politique de persuasion a certainement plus de chance d'aboutir à des résultats qu'une politique de sanctions brutales ». Une formulation ambiguë qui ouvre la voie à des « interprétations » favorables, en fait, au régime raciste ainsi que l'a reconnu la presse sud-africaine.

La quatrième question : « A votre avis, qu'est ce qui pousse les Blancs sud-africains à maintenir et à renforcer le régime raciste de l'apartheid ? » a permis de mettre en relief le caractère colonial de l'apartheid. « C'est comme pour l'Algérie », nous a dit une femme. « Les Blancs sud-africains refusent tout compromis avec les Noirs, de la même manière que les pieds-noirs refusaient de donner l'égalité des droits aux musulmans ».

Un autre interlocuteur renchérit : « Les Blancs sont pour la poursuite de leur domination. Ce qu'ils veulent, c'est continuer à exploiter les Noirs. Ils se disent : si on leur donne un doigt ils exigeront demain la main entière. Alors ils refusent même de donner le doigt. C'est à mon avis un mauvais calcul car, dans quelques années, ils devront lâcher y compris le bras ». Bien sûr, un grand nombre de personnes que nous avons abordées dans la rue n'ont pas accepté de répondre à nos questions. Bien sûr, c'est certainement parmi celles-là qu'on trouverait le plus d'ignorance et peut-être de complaisance par rapport à l'apartheid. Une chose est néanmoins certaine, l'Afrique australe commence à faire partie de l'univers des Français, l'information passe. La désapprobation que suscite l'apartheid est assez générale, ce qui explique d'ailleurs sans doute les condamnations verbales dont il fait l'objet dans presque tous les milieux.

Par contre, la responsabilité du gouvernement français dans la collaboration économique, nucléaire, militaire, culturelle et sportive avec le régime raciste de l'Afrique du Sud est pratiquement ignorée. Évidemment, jusqu'à présent, la grande presse écrite et parlée s'est assez peu étendue sur le sujet, pour des raisons qu'on devine. Mais il est vrai que le gouvernement de ce pays n'a jamais pris très au sérieux les recommandations des organismes internationaux concernant l'éducation antiraciste de l'opinion publique. Ainsi, toutes les personnes interrogées ignoraient l'existence de la journée internationale contre le racisme, le 21 mars, journée anniversaire d'un des plus grands massacres commis par les racistes de Pretoria.

Jean-Pierre GIOVENCO

droit et liberté ■ n°367 ■ mars 1978

■ vous dites ■

pour mémoire

« Jensen a pu établir que les Noirs valaient les Blancs dans les épreuves de mémorisation et d'association verbale. C'est seulement dans l'aptitude à répéter les liaisons logiques et à en tirer des conséquences qu'ils se révèlent inférieurs ».

Cette affirmation péremptoire, on pouvait la lire dans un article paru dans le *Nouvel Observateur* du 25 décembre 1977, sous le titre « Les habits neufs du racisme » et signé de Gérard Bonnot.

L'article, qui se voulait une réponse à l'offensive de racisme biologique lancée notamment par le GRECE et les éditions Copernic, manifestait, comme on peut le voir, une certaine complaisance à l'égard de ces thèses et dans une lettre, non publiée par l'hebdomadaire, Élimane Kane, membre du conseil national du m.r.a.p. et responsable de la permanence juridique, en soulignait toutes les ambiguïtés.

La lettre envoyée au *Nouvel Observateur* par Élimane Kane relevait entre autre :

J'ai appris avec un certain étonnement, en lisant vos colonnes (25.12.77, page 48), qu'il était « établi » que si, étant noir, je valais « les Blancs dans les épreuves de mémorisation et d'association verbale », je je me révélais par contre « inférieur dans l'aptitude à répéter les liaisons logiques et à en tirer des conséquences » /.../

Il aurait fallu dire plus nettement que les « théories » de MM. Eysenck (qui n'est d'ailleurs pas biologiste), Burt (célèbre pour ses escroqueries « scientifiques ») ou autre Alain de Benoist, ne s'appuient en fait que sur les « trous » de la science, « trous » devant lesquels un scientifique honnête se contente de dire : « Je ne sais pas ».

On lit dans cet article : « Notre civilisation blanche, occidentale, technicienne, ne fait-elle pas la part trop belle à l'intelligence en soi, à l'intelligence abstraite... »

Celle justement où, selon ce qu'aurait « établi » Jensen, nous, les Noirs, nous serions inférieurs. Gobineau ne disait pas autre chose lorsqu'il affirmait dans son « *Essai sur l'inégalité des races humaines* », : « Quand la race aryenne est pure de tout mélange avec le sang des Noirs, pas de conception artistique pour elle », assignant ainsi les tâches du développement scientifique et technique aux Blancs et celui de la poésie aux Noirs (dont il est « établi » qu'ils ont une bonne mémoire !). Il fallait dire tout simplement que la notion « d'intelligence en soi » est plus que discutable, que c'est la fonction qui fait l'organe, et que les architectes de Zimbabwe ou de la Haute Égypte n'étaient pas plus fondés à prétendre en leur temps à l'incapacité de conceptualisation des Blancs d'Europe du Nord, errant

de caverne en caverne dans des forêts désolées.

Il aurait fallu montrer que certaines questions posées aux chiffres ne peuvent pas produire de connaissances scientifiques, mais seulement des justifications à un racisme rétrograde. Si Hitler avait fait faire une enquête sur « l'héritabilité du sens commercial chez les juifs », ne pensez-vous pas qu'il aurait trouvé des chiffres utilisables pour sa propagande, et croyez-vous que cela aurait eu un intérêt scientifique quelconque ? /.../

A cela, Gérard Bonnot répondait notamment :

Ne vous en déplaise, ces gens, Schokley, Eysenck, Jensen, ne spéculent pas seulement sur les « trous » de la science. Ils apportent aussi des faits. Dont je dois m'arranger. En tant que journaliste, bien sûr, je ne suis pas un militant mais un informateur, et puis tout simplement, en tant qu'homme, et surtout, dans la mesure de mes moyens, d'approcher la vérité. Or, un de ces faits les moins contestables est le sérieux des séries statistiques de Jensen, devant lesquelles s'inclinent, bon gré mal gré, tous les hommes de science : 1) qui se sont donnés la peine de les étudier ; 2) que n'aveugle pas le parti-pris ; 3) et cela, quelles que soient leurs convictions personnelles.

Reste à savoir ce qu'elles signifient. J'ai examiné les batteries de tests utilisés. Ce que Jensen, Eysenck et, généralement, toute l'école des psychométriciens, appellent l'intelligence en soi (le facteur g pour reprendre leur jargon), correspond à quelque chose de très précis : l'aptitude à la formalisation mathématique abstraite.

Je ne vous apprendrai pas que cette aptitude est celle qui fonde, depuis Galilée, ce que nous appelons la science. Je ne vous

apprendrai pas que cette science est l'œuvre de l'Occident, donc, en gros de l'homme blanc. Ce que montre Jensen, c'est que l'homme blanc américain actuel est, en moyenne, plus doué en ce domaine, que l'homme noir américain actuel. Entre nous, l'observation quotidienne le suggère déjà.

Est-ce le résultat d'une sélection culturelle ou celui d'une sélection génétique ? Sans doute les deux, bien que personne ne puisse ni l'assurer ni chiffrer l'importance des deux facteurs. /.../

Mais peu importe. Ce qui m'intéresse, c'est de constater que l'Occident, les Blancs, ont bâti toute leur civilisation, depuis quelques siècles, sur les ressources que leur offrait cette aptitude et, corrélativement, en ont fait la valeur suprême de l'homme.

Ont-ils tellement raison de s'en féliciter ? /.../

Et ce qui me désole, dans votre lettre, c'est qu'en rejetant dédaigneusement sous le terme de poésie, entre guillemets, certaines de ces aptitudes, vous vous ralliez inconsciemment aux valeurs des Blancs, vous faites, sans le vouloir bien entendu, le lit du racisme. Un peu comme ces femmes qui, pour bien montrer qu'elles ne sont en rien inférieures aux hommes, tiennent à porter l'uniforme et à faire le coup de feu. Un Jensen de la sexologie démontrerait sans trop de peine qu'elles font cela moins bien que les hommes. Toujours en moyenne. /.../

Ces affirmations appelaient évidemment une nouvelle réponse du destinataire dont voilà les éléments principaux :

le paradoxe du sexe et de la fortune

Dans un article paru dans *Le Monde* du 1^{er} février, André Langaney (1) faisait l'analyse de deux livres parus aux éditions Copernic, dirigées par des membres du GRECE (2) et tendant à justifier les inégalités sociales ou raciales par la génétique. Il énonce un petit paradoxe qui montre bien la malhonnêteté qu'il y a à passer d'une statistique qui prouve, par exemple, une certaine « hérédité » de l'intelligence à la conclusion que cet héritage est de nature génétique.

La fortune est « héréditaire », puisque transmise d'une génération à la génération suivante; on peut donc mesurer, dans une société donnée, une « hérédité » de la fortune souvent très forte, qui traduit la ressemblance entre parents et enfant pour ce caractère. Cette « hérédité » permet, statistiquement, de prévoir la fortune des enfants connaissant celle des parents. Il serait, bien sûr, stupide d'en déduire que la fortune est génétique, c'est-à-dire déterminée biologiquement par les gènes présents dans nos cellules.

A l'inverse, le sexe d'un individu est strictement déterminé (à quelques accidents physiologiques près) par des gènes portés par ses chromosomes sexuels. Bien que génétique, le sexe n'est pas « héréditaire », puisque la connaissance des sexes des parents ne permet absolument pas de prévoir celui d'un de leurs enfants.

Ce paradoxe rappelle que l'« hérédité », même très forte, d'un caractère est un indice, mais en rien une preuve, de détermination génétique; réciproquement, un caractère génétique n'est pas forcément « héréditaire ». —

A.L.

(1) Sous-directeur au musée de l'Homme, laboratoire d'anthropologie, Professeur à l'université de Genève. André Langaney a publié dans *droit et liberté* (n° 359) un article intitulé : *L'anthropologie à contre courant*.

(2) Groupement d'Études et de Recherches sur la Civilisation Européenne, l'extrême-droite en col blanc (cf d.l. n° 364-365)

/.../ Lorsque vous me dites : « Ce que montre Jensen, c'est que l'homme blanc américain actuel est en moyenne plus doué en ce domaine (l'aptitude à la formalisation mathématique abstraite) que l'homme noir américain actuel » et que vous ajoutez : « entre nous, l'observation quotidienne, le suggère déjà », je vous invite à perdre toute illusion, je ne fais pas partie de ces nègres civilisés qui ont reconnu dans l'expérience ce type d'« infériorité » et donc, « entre nous » est de trop. Du reste, vous donnez vous-même, sans le savoir, la clef de votre raisonnement. Vous dites en effet : « Est-ce le résultat d'une sélection culturelle ou celui d'une sélection génétique ? Sans doute les deux, bien que personne ne puisse ni l'assurer ni chiffrer l'importance des deux facteurs ».

Malgré mes difficultés génétiques à répéter les liaisons logiques, vous m'accorderiez que si « personne » ne peut l'assurer, il est donc un peu léger de votre part de dire « sans doute les deux » et d'accorder tant de crédit à des « scientifiques » qui se sont donné pour mission d'« assurer » ce qu'honnêtement, vous affirmez être du ressort de la supputation.

Je passerai sur les prétendues « aptitudes » à la poésie ou à la communication qui nous seraient propres. Si nous n'avons pas attendu, en effet, la permission des Blancs pour faire de la musique et chanter l'histoire de nos peuples, nous savons bien que Mozart n'a pas eu besoin de l'Afrique pour avoir « le sens du rythme », qu'Homère, Racine ou Shakespeare prouvent assez que si nous

devions nous cantonner dans la mission d'apporter le sens de la poésie au monde, l'histoire humaine risquerait bien de se passer de nous, ce sur quoi, il ne faut pas compter. /.../

Vous me comparez « aux femmes qui, pour bien montrer qu'elles ne sont en rien inférieures aux hommes, tiennent à porter l'uniforme et à faire le coup de feu ». Je n'aurai pas la cruauté de faire la psychanalyse de votre comparaison. Mais avouez que lorsque vous affirmez qu'un « Jensen de la sexologie démontrerait sans trop de peine qu'elles font cela moins bien que les hommes », c'est tout de même un peu gros. S'il est vrai que les religieuses que vous nous avez envoyées à des fins d'évangélisation n'étaient pas toujours très alléchantes dans leur uniforme, je ne crois pas avoir rêvé en remarquant dans vos avions de fort gracieuses personnes en tenue réglementaire qu'on appelle dans votre langue si poétique, hôtesse de l'air. Quant au tir au fusil, votre Jensen de la sexologie pourrait aisément faire son enquête, puisqu'en Afrique du Sud, toutes les femmes (blanches) s'y entraînent à égalité avec les hommes (blancs) sur des cibles dont vous imaginez la couleur.

Et puis, M. Bonnot, allez, vous m'avez convaincu ! Mais je crois qu'il faut aller plus loin dans nos convictions. Avouez avec moi qu'il n'y a pas grande différence entre le maçon mauritanien ou algérien qui construit les tours de la Défense ou l'ouvrier d'Ile de France qui montait les pierres du château de Versailles, et que sans doute, un « Jensen de l'architecture » montrerait sans mal que parmi les Blancs eux-mêmes, il y a l'immense masse de ceux dont l'aptitude à la formalisation mathématique abstraite est assez douteuse, et les autres.

Par bonheur, ces Blancs là, et nous, les Noirs, dans notre ensemble, avons été gouvernés, orientés, civilisés par ces grands concepteurs qui font l'histoire. Mais nous savons bien combien l'homme est ingrat, sensible à la démagogie, combien il lui est pénible de s'entendre dire qu'il doit respecter les hiérarchies, fussent-elles génétiquement gravées dans les implacables labyrinthes de la cellule d'acide désoxyribonucléique.

J'ai voulu pousser un peu la logique de ce que vous dites. Je n'irai pas plus loin, d'autres s'en sont chargés, et dans le sang des pauvres.

Je sais que vous refusez « le destin », que vous êtes un homme « de gauche ». Je n'ai aucune raison de ne pas vous croire lorsque vous l'affirmez.

Sachez toutefois que cela serait beaucoup plus crédible s'il n'y avait pas dans vos propos, tant de contradictions penchant toujours du même côté, d'hésitations faisant chaque fois la part belle aux idées que vous prétendez combattre, d'affirmations dont vous avouez vous-même qu'elles sont sujettes à caution, mais qui sont assurément racistes. /.../



en justice

Deux affaires de racisme ont trouvé leur aboutissement devant les tribunaux à la suite de l'action engagée par le m.r.a.p. La première concernait la ville de Limoges. Le propriétaire d'un bar de la ville, le « Mazagran » avait, on s'en souvient, affiché sur sa vitrine l'avis suivant : « Cet établissement est interdit aux personnes de nationalité algérienne par décision préfectorale ».

La seconde a eu pour cadre la ville de Montargis. A la suite d'une rixe au cours de laquelle un jeune Français était tué par un travailleur Algérien, une personne interviewée par TF1 déclarait : « Ces gens, qui sont habitués à égorger des brebis, ont le couteau facile... Je verrais quelqu'un, un Arabe ou n'importe qui, s'en prendre à ma famille ou n'importe qui, sûr qu'il y passerait. J'attendrais pas que la gendarmerie arrive... ».

On attend le verdict.

les naufrages de paris-match

Ancien secrétaire de Jean-Paul Sartre, reconverti dans la propagande fasciste, Jean Cau s'est tristement illustré, à la fin du mois de janvier, en écrivant dans « Paris-Match » un article truffé de contrevérités et ouvertement raciste. Sous le titre racoleur « J'ai vu sombrer un C.E.S. », Jean Cau accusait ni plus ni moins

les enfants de travailleurs immigrés (Portugais, Algériens, Marocains) d'être responsables des difficultés matérielles que connaît un C.E.S. à Saint-Jean-de-la-Ruelle et d'y avoir instauré un climat de terreur. Aussitôt après la parution de l'article, les parents d'élèves et les enseignants du C.E.S. ont rédigé un communiqué de protestation accusant Jean Cau d'avoir utilisé « la décision des parents et des enseignants de se mettre en grève dans le seul but de servir ses thèses racistes ».

Jean Cau a sans doute confondu « Paris-Match » avec « Initiative nationale » le journal du P.F.N. ou « Éléments », la revue du Grece auxquels il collabore. A moins que « Paris-Match » soit devenu une succursale des deux périodiques d'extrême-droite

pas de prochaine fois

A Arthenay, petite ville beauceronne située dans le Loiret, l'année s'est mal terminée pour M. Ali Ayachi, 55 ans, de nationalité algérienne, en France depuis 1942, qui servit dans la Première Armée de 1942 à 1946, avant d'être employé par la S.N.C.F. à Mulhouse jusqu'en 1976, date à laquelle il vient s'installer dans le Loiret.

Le 31 décembre 1977, vers 18 h 30, une bagarre éclate dans le café de la gare d'Arthenay entre le cousin de M. Ayachi et une bande de 4 jeunes gens. M. Ayachi n'intervient pas dans cette rixe et termine sa consommation.

En sortant de ce café, M. Ayachi est agressé par les mêmes jeunes gens ayant à leur tête le

le front national s'en va-t-en guerre

Cheveux coupés courts, nuques raides, yeux qui se veulent méchants; chaussures « militaires », trenchs coats verts, blousons style aviateur serrés à la taille, « gros bras » aux mines patibulaires déambulant dans le hall d'entrée de la Mutualité; décidément les militants du Front National font irrésistiblement penser à ces jeunes garçons qui jouent à Robin des bois ou à Geronimo. Toutefois les militants d'extrême-droite ont des héros moins sympathiques.

Plusieurs centaines d'entre eux se sont réunis le 20 Janvier à Paris pour écouter la péroration de leur « guide » Jean-Marie Le Pen. Dans la salle, de nombreux couples élégamment vêtus, des messieurs « bon genre », de vieilles personnes très dignes, sans doute rescapées de tous les combats perdus de l'extrême-droite, donnaient à la réunion une caution « bourgeoise ».

Le Front National compte en effet présenter des candidats aux prochaines législatives. Le programme du mouvement comprend un seul chapitre : la lutte contre l'immigration. D'entrée, lors de son intervention, Jean-Marie Le Pen a délivré un satisfecit à M. Stoléru estimant que l'interdiction de l'immigration familiale allait dans le « bon sens ». Il ajoutait néanmoins que les mesures gouvernementales pêchaient par excès de timidité (sic !).

Pourquoi ? Eh bien tout simplement parce que les travailleurs immigrés et singulièrement Algériens, représentaient une sixième colonne faisant peser une menace « sur la sécurité intérieure de la France » en cas de conflit.

Dans l'hebdomadaire du mouvement « Le National » (N° de Janvier) Jean-Marie Le Pen résume son idée dans les termes suivants : Dans l'hypothèse d'un conflit franco-algérien, les un million et deux cent mille Algériens de 18 à 45 ans qui résident en France pourraient basculer dans le camp des ennemis de la France. En effet, les immigrés algériens en France représentent les effectifs de mille cinq cents bataillons d'infanterie. Logés pour la plupart dans des hôtels ou des immeubles qui leur sont propres, rien ne vient amoindrir l'homogénéité que leur confère l'identité de race, de nationalité, de langue, de religion... C'est dire qu'ils constituent une véritable société militaire... Occupant des postes-clefs dans l'industrie, ils sont en mesure de paralyser l'économie nationale par la grève ou le sabotage. Entraînés à la guérilla urbaine, ils obligeraient, même peu nombreux, à des mesures drastiques à l'égard de la communauté étrangère tout entière ». Cette déclaration se passe de tout commentaire.

Dans le manifeste que le Front National a fait paraître à l'occasion des élections législatives, on peut lire dans le chapitre « Contre l'immigration » les élocubrations suivantes : « Nous ne sommes ni racistes, ni xénophobes... mais les Français ne supporteront pas que la France soit opprimée et terrorisée par des minorités sauvages qu'excitent de pseudo-intellectuels... Il n'est pas tolérable que notre pays soit devenu un dépôt ouvert aux bons à rien, aux tarés, aux délinquants, aux criminels... Il n'est pas tolérable que l'insécurité règne dans tant de quartiers où les commerçants vivent dans l'inquiétude, où les agressions sont quotidiennes, où il est dangereux pour une femme de sortir à la tombée de la nuit. Il n'est pas tolérable que notre budget social et hospitalier soit dilapidé au profit des indésirables ».

Devant de tels propos orduriers une question se pose : la liberté d'expression à laquelle chacun est attaché au mrap, le pluralisme politique, autorisent-ils l'organisation de campagnes ouvertement racistes ? Les prises de position du Front National ne relèvent pas du débat d'idées et de la défense d'une opinion, mais bien plutôt d'une diffamation.

Stéphane MAYRESTE

dénoté Jean-Claude Guille-
teau, 24 ans, connu des services
de police (et de la population), qui
n'hésitera pas à frapper avec un
« fléau japonais » et déclarera :
« Si tu crèves pas cette fois-ci, la
prochaine fois je te tue ». M.
Ayachi sera retrouvé gisant à terre
avec des plaies ouvertes multiples
sur le crâne et des traumatismes
divers dont certains aux yeux.

M. Ayachi restera 2 jours dans
le coma. Mais ses agresseurs,
sont libres, ce qui leur permet de
menacer à nouveau M. Ayachi.

Aujourd'hui, M. Ayachi a perdu
l'œil gauche et, de ce fait, son
travail.

Souhaitons que la justice, si
prompte à décider les expulsions,
ne tarde pas à procéder à l'arres-
tation de ces dangereux individus.

Comité du m. r. a. p. d'Orléans

nazisme intercontinental

Pas de répit sur le front de
l'antisémitisme en France et dans
le monde. En France, selon un
sondage réalisé par l'IFOP pour le
compte d'un hebdomadaire de
week-end, l'antisémitisme serait
en recul. Or, sur le « terrain » rien
ne semble devoir confirmer cette
évolution favorable. On ne com-
pte plus en effet les inscriptions
injurieuses contre les organisa-
tions juives, les menaces, et aussi
les profanations de cimetières
juifs comme cela s'est produit, à
la fin du mois de janvier, à
Cernay, dans le Haut-Rhin.

Dans le monde, les nouvelles
les plus inquiétantes nous vien-
nent des U.S.A. Ainsi le parti nazi
d'Amérique, une organisation très
active qui entretient des liens
étroits avec des groupes d'extrê-
me-droite européens, s'est livré à
une odieuse provocation contre la
communauté juive de Skokie, une
petite ville de l'Illinois qui com-
prend 40 500 résidents juifs sur
69 000 habitants. Le Parti Nazi y a
en effet organisé une manifesta-
tion ouverte. Les militants ont
défilé dans les rues de la ville en
portant des uniformes hitlériens et
des insignes nazis. Plus grave : les
autorités de l'État de l'Illinois, la
cour suprême, ne sont pas inter-
venues pour interdire le défilé.
Raison invoquée pour justifier
cette attitude : la liberté d'expres-
sion.

La liberté d'expression autori-
se-t-elle l'appel à l'extermination
de toute une communauté ?

En République Fédérale Alle-
mande, les activités antisémites
ne semblent plus tomber sous le
coup de la loi. Le tribunal de
Munich a en effet décidé de lever
l'ordre de licenciement frappant
les cinq élèves officiers qui s'é-
taient livrés, il y a quelques mois,

à une crémation de figurines
représentant des juifs. Les cinq
militaires ont donc regagné leur
casernes en attendant que le
tribunal se prononce sur le fond.
fera-t-il preuve également de
« mansuétude » à l'égard des cinq
antisémites ?

Dans ce contexte trouble, la
déclaration de M. Werner Nach-
man, président du conseil central
des juifs de R.F.A., prend une

un mort tous les dix jours

Huit agressions racistes contre les travailleurs immigrés au
cours des mois de Décembre 77 et Janvier 78, cinq morts, soit un
tous les dix jours : la flambée de racisme poursuit ses ravages
dans notre pays. Qu'on en juge.

- Le 2 décembre 1977 : Laïd Sebaï, employé à l'Amicale des
Algériens est assassiné. C'est le 71^e Algérien tué par des racistes
depuis 1971 (soit un par mois).

- Le 9 décembre 1977 : agression contre Soumaré Saloum dans
un café de Paris. Il mourra quelques jours plus tard à l'hôpital.

- Le 16 décembre 77 : agression contre Rudi dans un
café-restaurant de Pantin : 8 jours à l'hôpital.

- Le 24 décembre 77 : coups de couteau contre le Sénégalais
Alissa Cissoko à Montreuil. Plusieurs semaines à l'hôpital.

- Le 24 décembre 77 : mort de Mohamed Boubaya de Creil.
Transporté à l'hôpital de Senlis, puis au... commissariat, puis de
nouveau à l'hôpital, puis à... Paris où il décèdera. Selon sa
famille, des traces de coups ont été observées sur son corps.

- Le 31 décembre 77 : à Arthenay, agression contre un
travailleur Algérien.

- Le 8 janvier 78 : Amar Hadj Amar est pris de vomissements
dans un autobus. Son cadavre est retrouvé le lendemain dans le
Rhône où il a été abandonné. La famille n'a pu obtenir le résultat
de l'autopsie.

- Le 20 janvier 78 : un Algérien, Messaoud Meriem, blessé
grièvement par 2 Français à la sortie d'une brasserie de Belfort,
meurt peu après à l'hôpital.

A ces agressions racistes ayant entraîné la mort de plusieurs
travailleurs immigrés, il convient d'ajouter aussi des attaques
contre des foyers. Le 12 décembre 77 ceux de Marange-Silvange
(Moselle) et de Strasbourg (Sonacotra) ont été la cible des
agresseurs racistes. Le 10 janvier 78, le « Club Charles Martel »
s'en prenait au foyer Sonacotra de Nice. 60 impacts de balles ont
été relevés sur la façade de l'édifice.

Cette montée de la violence intervient à un moment où la
justice fait preuve d'une grande mansuétude, pour ne dire plus, à
l'égard des criminels racistes.

A signaler enfin que Christian Lecanu, le gendarme qui dans la
soirée du 19 décembre 77 avait abattu d'une balle dans la nuque,
un gitan de 20 ans, Pierre Vasseur, a été inculpé par le juge
d'instruction de Pontoise, pour « coups et blessures ayant
entraîné la mort sans intention de la donner ». (cf d. et l. n° 366)

acuité nouvelle. « Aujourd'hui,
a-t-il déclaré, les livres scolaires
font une part trop réduite au
passé, ce qui est à mes yeux une
grave erreur. On a parfois l'im-
pression, en les consultant, que
l'Allemagne existe depuis Bis-
marck et que, depuis, rien n'est
arrivé. Chaque jeune Allemand
s'enorgueillit de ce que l'Alle-
magne a vu naître un Goethe,
mais ne sait pas assez qu'Hitler a
existé... ».

en bref

■ L'entreprise d'emballage
« Tailleur » voulait licencier
une soixantaine de travailleurs
immigrés. L'action conjuguée du
mrap et des syndicats a permis
que l'inspection du travail rappor-
te la mesure.

■ La Maison des Travailleurs
Immigrés de Puteaux, qui orga-
nise notamment le Festival des
travailleurs immigrés vient d'être
fermée pour cause « d'insécu-
rité ». Elle fonctionnait dans les
locaux incriminés, depuis des
années !

■ L'A.R.I.L., le mouvement
d'extrême-droite dirigé par M.
Tixier-Vignancour, va présenter
68 candidats aux prochaines légis-
latives. Les responsables du grou-
puscule ont précisé que les thè-
mes de la campagne seront : « le
travail, la famille, la patrie » !

■ Le secrétaire-général de l'Al-
liance Française a interdit aux
professeurs de lire aux élèves une
déclaration condamnant l'assas-
sinat de Laïd Sebaï, le gardien de
l'Amicale des Algériens en Euro-
pe, abattu par un commando
d'extrême-droite.

■ Jeanet Melvin Mc Nair, Joyce
Tillerson et George Brown, les
quatre militants noirs qui avaient
détourné un avion sur Alger pour
échapper à la répression politique
aux U.S.A. resteront en prison.
Ainsi en a décidé la Cour d'Appel,
revenant sur l'avis de M. Chava-
nac, le juge d'instruction, qui était
prêt à libérer les deux femmes. Le
29 Mars prochain la justice fran-
çaise devra se prononcer sur une
nouvelle demande d'extradition
de George Brown formulée par les
autorités américaines.

pour une France sans racisme

Photo : Roberto Flammer



amie des peuples luttant pour leur liberté

Au cours de la dernière période, le racisme a pris en France des formes et des proportions inquiétantes. Les agressions et les crimes visant les travailleurs immigrés, les attentats contre leurs organisations, ainsi que contre les organisations juives, antiracistes, et antifascistes, ne cessent de se multiplier, dans une quasi impunité. Ce type de violence, pourtant grave, n'est pas de ceux qui retiennent le plus d'attention. Dans le contexte de la crise, se développent des campagnes de haine ayant pour objet de présenter certains groupes humains (immigrés, Arabes, juifs, pays du Tiers Monde) comme responsables des difficultés économiques et sociales. Ces campagnes, qui trouvent appui dans des déclarations et mesures gouvernementales, et sont de plus en plus diffusées par les grands moyens d'information, ne sont pas sans effets dans l'opinion publique; les préjugés racistes et xénophobes, les actes discriminatoires deviennent des données préoccupantes de la vie quotidienne dans notre société.

Dans ces conditions, un effort considérable, des mesures précises que propose le mrap sont nécessaires pour libérer la France du racisme. Il ne suffit pas de mettre fin à ses manifestations diverses; il faudra pendant une longue période agir pour l'extirper des mœurs et des consciences.

les mesures qu'il faut prendre

A la veille des élections législatives, le m.r.a.p. soumet à la réflexion de l'opinion publique, les propositions suivantes :

application de la loi contre le racisme

■ Application stricte par les Pouvoirs Publics de la loi du 1^{er} Juillet 1972, en premier lieu dans les organismes officiels (A.N.P.E., Bureaux d'Aide Sociale, administrations, police) qui doivent s'abstenir de toutes discriminations envers les usagers. Cessation en particulier des rafles « au faciès ».

■ Poursuites par les Parquets chaque fois que la Loi du 1^{er} Juillet 1972 est violée, afin d'éviter les frais de consignation aux victimes et aux organisations antiracistes lorsqu'elles se constituent partie civile.

■ Introduction dans la Loi du 1^{er} Juillet 1972 d'un additif permettant aux organisations concernées de se constituer partie civile dans les cas d'agressions et de violences racistes.

■ Réalisation d'une enquête sur l'exercice de la Justice à l'égard des immigrés, en vue de mettre fin aux disparités existantes en matière de condamnations et en ce qui concerne la durée de l'instruction, selon que les prévenus sont ou non des immigrés.

contre les violences racistes

■ Mise en œuvre urgente de tous les moyens nécessaires (jusqu'à présent inutilisés) pour la recherche efficace des auteurs d'agressions et d'attentats racistes.

■ Dissolution des groupes qui les inspirent, et des organisations provoquant à la haine et aux violences racistes, conformément à la Loi du 1^{er} Juillet 1972 (complément à l'article 1 de la Loi du 10 janvier 1936).

contre le néo-nazisme

■ Interdiction effective de toute propagande constituant une apologie des crimes de guerre et du nazisme, sous la forme de livres, journaux, films, jouets, « souvenirs » hitlériens, etc...



■ Développer une information systématique sur ce que fut le nazisme, pour contrecarrer les campagnes pseudo-historiques visant à édulcorer ses forfaits.

■ Célébration du 8 mai, anniversaire de la victoire sur le nazisme en tant que fête nationale fériée, et journée internationale de lutte contre toutes les manifestations actuelles du fascisme.

action soutenue contre les préjugés racistes et xénophobes

■ Prises de positions officielles répétées à chaque occasion, dénonçant le racisme et les préjugés raciaux.

■ Réalisation à la radio et à la télévision d'émissions variées ayant pour objectif de faire reculer les préjugés raciaux et xénophobes.

■ Intervention des autorités françaises pour exiger le jugement effectif des criminels nazis coupables de crimes de guerre en France et se trouvant actuellement en R.F.A.

■ Interdiction des meetings et rencontres d'anciens nazis.

■ Représentations vigoureuses du gouvernement français auprès des pays, particulièrement la République Fédérale Allemande, où existent de telles pratiques.

■ Subventions et aides diverses, aux plans national et local, aux organisations luttant contre le racisme, pour leur permettre de développer leur action.

■ Possibilité offerte à ces organisations d'intervenir à la radio et à la télévision dans des émissions mensuelles, et chaque fois que l'actualité pose des problèmes les concernant.

■ Célébration officielle en France de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, fixée par l'ONU au 21 mars de chaque année.

droit à la différence

■ Respect du mode de vie et des convictions religieuses de tous les groupes humains vivant en France; en particulier, possibilité pour les musulmans de bénéficier en toute indépendance de lieux de culte, d'émissions à

culture d'exil

Pour rendre compte de l'identité culturelle propre des travailleurs immigrés et pour affirmer le droit des minorités à l'expression, à la création, face à la fonction économique qu'on leur impose et à la répression politique, le 3^e Festival de l'Immigration a eu lieu cette année du 8 au 22 janvier à Paris et dans 25 villes françaises avec une vingtaine de troupes de théâtre, de ballets et groupes folkloriques, de chanteurs, dans les lieux les plus divers. Tous ces spectacles étaient accompagnés de débats qui permettaient au public français de prendre conscience de la condition des travailleurs immigrés, soutenus par diverses organisations et en de nombreux endroits par les comités locaux du m.r.a.p., le thème retenu cette année étant « l'insécurité ».

Ce festival a eu un grand succès. Quatre mille à cinq mille personnes ont assisté au gala d'ouverture, salle Wagram, où elles ont acclamé les artistes immigrés, presque tous amateurs. Cette revendication du droit à la culture, au choix culturel est éminemment politique. C'est ce qu'ont voulu les organisateurs (La Maison des Travailleurs Immigrés (1) qui regroupe six organisations autonomes de travailleurs) pour qui le festival est un « outil de conscientisation ».

A travers les spectacles de théâtre, de musique, de danse, les immigrés acteurs et/ou spectateurs ont rappelé qu'ils étaient des hommes avec une patrie, une histoire, une civilisation. A travers leur vécu social, leur prise de parole est une interrogation sur nos sociétés, sur le partage du pouvoir économique lié au pouvoir d'expression. A plus d'un titre donc, ce festival a représenté quelque chose d'important et d'irréversible et qui doit être pris en compte.

Pris en charge entièrement par les immigrés eux-mêmes, il a témoigné de l'existence et de la diversité de l'expression culturelle de l'immigration, avec un langage artistique nouveau, ancré dans le quotidien, dans la réalité et qui fait également appel au passé, aux « racines » pour mieux interroger l'avenir.

Qu'il s'agisse de travailleurs immigrés ou de réfugiés politiques, la revendication de l'authenticité culturelle s'exprime par des poèmes, des chansons où le folklore traditionnel s'allie aux revendications des minorités (économiques ou politiques).

Que l'on songe au chanteur catalan Carlos Andreu, aux Kabyles Idir, Djamel Allam ou au groupe de femmes « Djurdjura » qui a obtenu un des plus grands succès. Doublement minoritaires en tant que femmes, et en tant qu'immigrées, leur message poétique émeut : « A ma naissance, tout était triste, c'était l'enterrement, mon père se lamentait d'avoir donné naissance à une fille... Je suis une étrangère pour toi, mon nom est femme et pourtant tu es né de moi ». disent-elles à l'homme. Que l'on songe également aux chanteurs sud-américains, au brésilien Manduka ou aux Argentins Igéno Ména ou Martin Saint-Pierre qui a obtenu le plus grand succès à l'ouverture du festival. Pour lui, toutes les danses argentines sont « africaines sans le savoir ». D'ailleurs, sa musique est une synthèse entre l'Afrique et l'Amérique Latine, il utilise le bongo en instrument soliste et il est l'un des rares musiciens blancs à « battre » comme un Noir. Mais, dit-il, « je ne fais plus de folklore, je m'oriente vers la musique contemporaine ».

Il est intéressant de noter la correspondance, par-delà les frontières et les différences de nationalités entre la nouvelle culture des pays d'origine et celle qui existe chez les immigrés. Citons par exemple le groupe de Montereau, « Nass El Ghorba » qui reprend les chansons du groupe marocain « Nass El Ghiwane ». Surtout, l'un des chefs de file est le poète égyptien emprisonné, Cheikh Imam, dont les très beaux poèmes sont repris par Hedi Guella ou par le groupe « les Mineurs du Nord ». Partout le thème de l'oppression est présent qui fait naître une nouvelle solidarité européenne et mondiale face à la domination économique et culturelle.

Ce sont également les chants du groupe antillais « Moun Kika » revendiquant et dénonçant leur sort d'immigrés, identique malgré un statut juridique différent. Ce sont aussi les chants de l'ivoirien Math Semba et de bien d'autres. Face aux récentes mesures politiques visant à inciter les travailleurs étrangers à retourner dans leur pays prises par plusieurs pays européens, la parole immigrée est la même, qu'elle s'exprime par le théâtre ou la chanson. Plusieurs chansons avaient pour thème le « million ».

Pour le théâtre, citons les groupes maghrébins « Nejma », « Oasis enchanteresse » ou le « Théâtre de Ménilmontant » qui permet au spectateur de rejouer ce qu'il est dans la vie. Avec le groupe « Zaït et Baït » également, l'ouvrier immigré et l'ouvrier français se sentent solidaires. « Zaït et Baït » évoluent dans un monde absurde, le labyrinthe administratif. « Leur situation d'étranger révèle l'étrangeté radicale pour tous de notre société ».

Les débats et les films passés pendant le festival ont complété cette prise de conscience.

Face à la culture dominante, ces cultures minoritaires sont en fait l'expression d'une culture authentique, de création, de liberté, ce que les Français qui ont participé au festival ont pu ressentir. C'est ce qu'exprime le chanteur-poète tunisien Ahmed Ben Diab : « Pour la création, comme pour l'énergie, l'avenir de l'Occident est entre les mains du Tiers Monde ».

Mais la création, la poésie n'ont pas de frontières : dans son groupe, le percussionniste et le flûtiste sont Français. En mêlant à une voix spécifiquement arabe, le chant islamique, l'incantation religieuse et les sons du jazz, il essaie d'inventer une nouvelle émotion sonore qui traduise la réalité du 20^e siècle. Ses poèmes, interrogations à notre monde occidental broyeur d'hommes et aux pouvoirs politiques oppressifs, se détachent sur la musique et la projection de ses peintures :

« Il m'est possible de quitter le pays, la famille, les amis. Il m'est impossible de me quitter d'exiler mon âme, de nier l'homme ».

Notre culture, notre société ne pourront continuer à vivre, à être du côté de la création, de la liberté, que si elles entendent cet appel.

Mireille Carrère.

la radio et à la télévision comme les autres confessions, de congés pour leurs principales fêtes religieuses.

■ Mesures correspondant aux besoins des populations tziganes, leur offrant notamment toutes facilités pour mener une vie nomade quand elles le souhaitent, et pour exprimer leurs particularités culturelles.

■ Mesures favorisant le développement des activités culturelles spécifiques des immigrés (spectacles, théâtre, films) selon leurs origines, et assurant l'enseignement à leurs enfants de leur langue, de leur culture et de leur histoire nationales, quand les familles le désirent.

■ Élaboration dans un nouvel esprit des programmes de radio et de télévision, pour qu'ils donnent une juste part aux cultures des populations étrangères vivant en France, à celles des D.O.M. et T.O.M. et à celles des diverses régions et ethnies françaises.

■ Développement, aux plans national, régional et local, des initiatives tendant à une meilleure connaissance mutuelle et aux échanges culturels entre la population française et les populations immigrées.

éducation à la fraternité

■ Modification des programmes et des manuels scolaires pour en éliminer tout ce qui peut entretenir les préjugés racistes hérités de la colonisation; y introduire la connaissance systématique des autres civilisations, particulièrement celles des populations immigrées en France.

■ Formation des enseignants à tous les niveaux dans un esprit d'ouverture aux problèmes des populations immigrées en France et de leurs enfants.

■ Importance accrue donnée à une éducation civique ouverte sur les réalités présentes, dans laquelle s'inscrit l'éducation au respect mutuel et à la fraternité entre les hommes de toutes les origines.

■ Encouragements et facilités aux enseignants et éducateurs désireux d'échanger et d'améliorer leurs expériences pédagogiques en matière de lutte contre les préjugés raciaux.

orientations générales

Le problème de l'ampleur et des modalités de l'immigration relève de la politique générale et se fonde sur les données de l'économie. Encore convient-il de le concevoir dans un esprit de justice et d'humanité, dans l'intérêt du peuple français et des peuples auxquels appartiennent les immigrés.

L'immigration doit donc être considérée comme un des deux volets de la coopération entre la France et les pays d'origine des immigrés, l'autre volet étant la contribution apportée au développement de ces pays.



néo-nazis

pourquoi se gêner !

En 1958, le mouvement raciste et terroriste « Jeune Nation » était dissous. En 1977, il se reconstituait en plein jour, sous l'œil complaisant des autorités, pourtant dûment averties par le m.r.a.p. Usant épisodiquement d'un « camouflage » de façade (le mot « solidariste » suit l'ancienne appellation), l'organisation dissoute se vante régulièrement de ses attentats dans la revue qu'elle publie au grand jour (cf d.l. n° 363).

Le vendredi 27 janvier, alors que se tient au cinéma « La Pagode », un festival du film homosexuel, un commando de l'organisation fasciste entre dans la salle, blesse six personnes, en brutalise un grand nombre et s'enfuit avec le contenu de la caisse : 5000 F.

Les policiers présents dans la salle pour contrôler qu'on ne passe pas de films interdits par la censure, ne bronchent pas.

La Fédération d'Action Nationale et Européenne, (F.A.N.E) qui s'est spécialisée dans l'apologie des crimes nazis et qui tient ses réunions le plus naturellement du monde, en indiquant sur ses tracts, l'heure et l'adresse, est typiquement une organisation néo-nazie, tombant sous le coup de la loi. Qu'on en juge :

« Trente ans de propagande vous ont présenté les fascistes et les nationaux-socialistes comme des assassins, des fous, des monstres, et pourtant, les révolutions fasciste en Italie, nationale-socialiste en Allemagne ont fait infiniment moins de victimes que les révolutions dites démocratiques... Aucun texte ne permet d'affirmer que les dirigeants nationaux-socialistes visaient à la destruction physique des juifs »

C'est le texte d'un tract de cette officine qui entre autres revendications demande la libération de Rudolf Hess, et exige « le respect de notre droit à la liberté d'opinion et d'expression ».

Revendications qui semblent avoir eu quelque écho en haut lieu, puisque le Président de la République lui-même a demandé l'élargissement de l'ancien adjoint de Hitler, et que la F.A.N.E poursuit en toute impunité ses activités et sa propagande illégale.

Lorsque, dans le cadre de l'enquête sur le groupe Peiper, on nous dit que les Renseignements Généraux ne connaissent aucun mouvement néo-nazi en France, on est partagé entre l'inquiétude devant le peu d'efficacité de la police française, et le doute sur les intentions réelles de ceux qui ont pour mission de faire arrêter les coupables.

Mais il y a plus énorme. Le Front National a choisi Mark Frédricksen, « responsable national » de la F.A.N.E., comme candidat dans la deuxième circonscription de Seine-Saint-Denis. Faudra-t-il, sous prétexte de liberté d'expression, que la campagne électorale serve de tribune à des antisémites notoires, à des « responsables » d'organisations qui, même si elles jouissent d'une tolérance coupable, contreviennent à la loi par leur existence même, à des nazis dont les idées et les activités sont une insulte aux dizaines de millions de victimes du nazisme ?



DJEHA

Chaque mois Djeha, vous fait connaître les étran-ges pérégrinations d'un immigré sans papiers, en France.



droit et liberté

revue mensuelle du mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

MRAP

contre le racisme s'informer

on ne vous dit pas tout

Voici quelques questions que vous n'entendez jamais poser au jeu des mille francs, même pour le super-banco !

- Donnez le nom d'un seul des grands empires médiévaux d'Afrique noire ?
- Comment saint Thomas d'Aquin s'est-il procuré les textes du philosophe grec Aristote, textes qui lui ont permis de constituer l'œuvre majeure de la philosophie européenne du Moyen Age ?
- Le saint dont le nom est le plus porté dans l'occident chrétien était de religion juive, qui est-ce ?
- En effet, pendant des siècles, le racisme distillé dans l'éducation a développé l'ignorance, l'obscurantisme, la haine. Il ne fallait pas parler des empires du Mali, du Ghana ou du Songhaï, car, alors, comment justifier la domination coloniale, prétendument destinée à civiliser les « nègres barbares ». Il ne fallait pas rappeler l'intensité de la vie intellectuelle dans les universités arabes du Moyen Age et le rôle qu'elles ont joué dans la conservation des manuscrits de la Grèce antique, car alors, comment interpréter le sous-développement actuel de ces pays ? Jean-le-Baptiste, n'a jamais été chrétien, pourtant, on a longtemps usé d'arguments « religieux » pour persécuter les juifs.

Voici quelques faits divers que vous ne verrez pas sur les premières pages de la presse à sensation.

- Un homme tire sur un autre et le tue, parce qu'il ne supporte pas de le voir prendre un verre dans le même café que lui. Lorsque les gendarmes l'arrêtent, son frère, cynique, justifie le meurtre. Lui-même n'en manifeste aucun remords. Il est jugé... et acquitté par un jury dans lequel il y a fort à parier qu'il se trouve un certain nombre de partisans farouches de la peine de mort. Ça s'est passé à Guéret, dans la Creuse, en janvier 1978... La victime était un travailleur arabe !

- Une organisation, dissoute en 1958 pour ses activités illégales et racistes, se reconstitue au vu et au su de tous. Elle ouvre un magasin où son nom « *Jeune Nation* », est peint en lettres énormes. Dans sa revue, elle se vante publiquement de nombreux attentats. Elle va jusqu'à revendiquer, en janvier 1978, l'interruption d'un festival cinématographique qui se solda par 6 blessés et un vol de 5 000 F. Pendant ce temps, la police fouille les automobilistes par milliers, arrête systématiquement les travailleurs immigrés, etc.

On ne vous dit pas tout.

Le racisme qui se développe use de cette ignorance. Le résultat, c'est la violence, le harcèlement, l'humiliation pour des centaines de milliers d'hommes, la détérioration des libertés de tous. C'est injuste.

Les informations, les explications concernant ce grave problème de la société contemporaine, vous les trouverez dans **droit et liberté**, la revue du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (mrap), chaque mois, sous une forme vivante et agréable.

Être abonné, c'est agir !

Le rédacteur en chef



Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX.

Dans chaque numéro de **droit et liberté**, un dossier de 8 pages fait le tour d'une question. De nombreux articles évoquent les problèmes posés par les discriminations qui touchent les travailleurs immigrés, l'apartheid en Afrique australe, les résurgences de l'antisémitisme et du nazisme.

jugez vous-même

droit et liberté vous offre
un numéro gratuit de votre choix

- n° 356 : Dossier : Les forces en mouvement en Afrique du Sud. Le point sur le développement des luttes au pays de l'apartheid avec des témoignages de syndicalistes, d'étudiants, d'hommes d'église sud-africains.
 - n° 358 : Dossier : Faut-il un nouveau 8 Mai ? Le développement du néo-nazisme et de l'antisémitisme fait peser une grave menace sur la démocratie.
 - n° 359 : Dossier : Les races en question. La notion de race n'a pas de contenu scientifique; pourtant, certains n'hésitent pas à utiliser des théories pseudo-scientifiques pour justifier le racisme et la discrimination raciale.
 - n° 363 : Dossier : Le droit d'aimer. Analyse critique des dernières mesures gouvernementales contre les immigrés (*Mesures Stolérus*) et de la campagne raciste qui les accompagne.
 - n° 364-365 : Dossier : Le congrès du m.r.a.p. Les positions du Mouvement face au développement en France d'un « racisme de crise ».
 - n° 366 : Dossier : Racisme aux antipodes. Les minorités autochtones de Nouvelle-Zélande ou d'Australie subissent encore de graves discriminations. Dans les T.O.M. (territoires français) du Pacifique, c'est une situation coloniale qui subsiste.
- Envoyez ce bulletin à **droit et liberté** en indiquant le numéro que vous désirez recevoir.

et si vous êtes déjà convaincu abonnez-vous

nom _____ prénom _____

adresse _____

je désire recevoir gratuitement le n° _____

je m'abonne à **droit et liberté**

■ rayez la mention inutile

■ l'abonnement annuel est de 50 francs ; l'abonnement de soutien : 100 francs ; étranger : 75 francs.

droit et liberté, 120 rue Saint-Denis, 75002 PARIS. Tél : 233 09 57
CCP 9239 — 81 Paris

droit et liberté ■ n°367 ■ mars 1978

le vote des immigrés

Si le principe de la participation des travailleurs immigrés à la gestion des municipalités où ils se trouvent et à la direction des affaires qui les concernent est unanimement admis dans le mrap, la forme de cette participation, et notamment les problèmes posés par l'éventualité du droit de vote, font l'objet d'une discussion au sein du Mouvement; comme dans l'ensemble de l'opinion. Nous donnons ici, sur cette question, les principaux arguments avancés pour l'une ou l'autre thèse.

Il faut néanmoins préciser, dans le cas des arguments favorables au droit de vote, qu'il existe également une discussion sur les niveaux auxquels ce vote pourrait avoir lieu (municipal seulement, ou à tous les échelons), sur ses modalités (pour tous les travailleurs étrangers ou seulement pour ceux qui ont résidé en France durant une certaine période). De même que ceux qui n'y sont pas favorables proposent de multiples formes de participation des étrangers à la vie politique (commissions extra-municipales, participation à la gestion du F.A.S., commissions consultatives dans les ministères intéressés, etc.).

Tout le monde s'accorde pour dire que les travailleurs immigrés eux-mêmes doivent être consultés sur ce problème pour l'élaboration des décisions à prendre.

pour

- Travailleurs français et étrangers participent à égalité de devoir à la construction de la France. Il est donc normal qu'ils aient les mêmes possibilités d'en orienter les choix politiques fondamentaux.

- Seul le vote des travailleurs immigrés pourra permettre qu'on prenne véritablement en compte leurs intérêts.

- Au niveau municipal, la participation électorale des travailleurs immigrés permettra plus facilement que soient représentées leurs communautés respectives sans que d'ailleurs cela ait nécessairement une influence sur les choix politiques nationaux.

- Certains travailleurs immigrés sont en France depuis des années et ne comptent rentrer dans leur pays que pour la retraite. Ils doivent pouvoir participer au même titre que les Français aux décisions qui influent sur leur vie dont la plus grande partie se sera passée en France.

contre

- Les travailleurs étrangers, s'ils sont effectivement partie intégrante de la classe ouvrière française, sont rattachés à une autre réalité nationale, ils sont partie intégrante du peuple de leur pays. Leur donner le droit de vote en France, ce serait engager un processus d'intégration qui n'est pas souhaitable, ni souvent souhaité.

- Faire une exception pour les élections municipales, c'est donner l'impression que celles-ci sont d'une nature différente, qu'elles ne sont pas politiques.

- C'est sur les choix politiques de leur pays que les travailleurs immigrés doivent exercer leur qualité de citoyens. Pour cela, il faut assurer toute liberté d'expression et d'association pour ces travailleurs et mettre à leur disposition tous les éléments qui leur permettent de participer aux consultations électorales dans leur pays d'origine, lorsqu'elles ont lieu.

- L'obtention de la citoyenneté française doit être considérablement facilitée, afin que ceux qui désirent faire de la France leur pays, puissent effectivement participer aux grands choix qui la concernent. Les restrictions qui existent encore dans les années qui suivent la naturalisation dans l'exercice des droits civiques doivent être révisées.

dans le cadre d'un nouvel ordre économique mondial.

Cela suppose en premier lieu l'organisation commune de l'immigration par les autorités françaises et celles des pays considérés, en fonction des besoins réels des uns et des autres.

On évitera ainsi l'émigration clandestine, les situations irrégulières, le chômage et la surexploitation des immigrés, la concurrence entre travailleurs français et étrangers.

Cela suppose ensuite :

- a) des mesures efficaces pour l'accueil décent des immigrés qui viennent coopérer au développement de l'économie française, alors que les coopérants français connaissent d'excellentes conditions matérielles et morales dans les pays qui font appel à eux;
- b) des mesures assurant le respect de l'identité nationale de ces travailleurs ainsi que des échanges culturels avec la

population française, enrichissants pour tous;

- c) l'emploi et la formation des immigrés en fonction des besoins de leurs pays en main d'œuvre qualifiée, afin qu'à leur retour, ils puissent prendre une part active au développement de ceux-ci; l'alphabétisation systématique de ceux pour qui elle est nécessaire;
- d) des échanges économiques avec les pays d'origine des immigrés sur un pied d'égalité et en vue d'avantages mutuels, de façon à leur permettre la maîtrise de leurs ressources agricoles et minérales ainsi que des transformations qui leur sont nécessaires pour assurer leurs progrès et leur indépendance dans tous les domaines.

mesures particulières

a) Abrogation immédiate de toutes les mesures restreignant les droits et libertés fondamentaux des travailleurs immigrés et de leurs familles.

- Les mesures annoncées en septembre 1977 par M. Stolérus se traduisant notamment par le décret du 10 novembre 1977, désapprouvé par le Conseil d'État, et qui limite la venue en France et les droits des conjoints et enfants des travailleurs immigrés.

- La circulaire ministérielle du 21 novembre 1977 autorisant l'emprisonnement sans jugement pendant 7 jours des immigrés visés par une procédure d'expulsion.

- Le décret-loi du 12 avril 1939 qui limite gravement le droit d'association des immigrés.

- La circulaire du 23 décembre 1977 et toutes les autres mesures limitant la possibilité des étudiants étrangers de s'inscrire dans les universités françaises, d'étudier et de travailler dans les mêmes conditions que les étudiants français.

- Les mesures de la réforme Haby qui écartent, dans les faits, des études secondaires les enfants des milieux les plus défavorisés, parmi lesquels une majorité d'enfants de migrants dont la langue maternelle n'est pas le français.

- L'article 13 de l'Ordonnance du 2 novembre 1945 qui soumet le mariage d'un Français avec un conjoint étranger à l'autorisation du ministre de l'Intérieur.

b) Condition juridique des travailleurs immigrés

- Simplification des formalités administratives, par l'institution d'une carte de séjour donnant droit au travail sans restrictions professionnelles ni territoriales.

- Vote d'une loi protégeant les immigrés ■ ■ ■

contre toute expulsion arbitraire, une expulsion ne devant être prononcée, dans des conditions déterminées, que par l'autorité judiciaire, avec toutes les garanties se rapportant à une telle procédure.

■ Financement du Fonds d'Action Sociale avec les fonds de l'État et une taxe des employeurs d'immigrés; participation des représentants des immigrés à la gestion de cet organisme et de tous ceux qui en dépendent.

■ Facilités pour la naturalisation des travailleurs immigrés qui en font la demande.

c) Mesures d'égalité

■ Égalité complète des travailleurs immigrés avec les Français pour les droits syndicaux et sociaux, ainsi que pour les diverses prestations sociales et familiales, et pour les services municipaux et nationaux.

■ Liberté d'expression politique.

mariez vous français

On se souvient peut-être de l'importance que la presse avait donnée, fin 1975, aux pressions exercées par les autorités de son pays sur une étudiante tchécoslovaque, pour qu'elle n'épouse pas un étudiant nigérian. Le mrp et droit et liberté avaient exprimé leur ferme condamnation d'une telle pratique. Depuis cette époque, et particulièrement dans la dernière période, de très nombreux cas de ce type se sont produits en France même, comme on a pu en juger à la permanence juridique du mrp. Mais cette fois, la presse est restée plus discrète.

L'article 11 du Code Civil dispose que : « L'étranger jouira en France des mêmes droits civils que ceux qui sont ou seront accordés aux Français par les traités de la nation à laquelle cet étranger appartient ». Cette disposition, après de multiples controverses doctrinales, la jurisprudence en a donné une interprétation dans une formule qui est devenue classique : « Il est de principe que les étrangers jouissent en France des droits qui ne leur sont pas spécialement refusés ».

Il en résulte que le refus d'un droit civil à un étranger, et notamment le droit d'épouser un national, suppose une disposition expresse.

D'après les textes qui l'organisent (art. 13, décret du 2 novembre 1945 et décret du 21 novembre 1946), l'officier de l'État saisi, ne peut célébrer le mariage d'un étranger qu'au vu d'une autorisation délivrée par le Préfet du département du lieu de résidence de l'intéressé. Elle est accordée après enquête.

En pratique, cette autorisation a été, après la Libération, accordée sans difficultés. Les raisons étaient surtout de circonstances : démographie, reconstruction, menace de guerre et guerres coloniales.

A présent, après des années où la mesure était tombée en désuétude, c'est une grave recrudescence des refus, et ce, officiellement, pour deux types de motifs :

- L'expression « moralité douteuse » revient souvent. Elle est d'autant plus critiquable que les services chargés de la « morale » des étrangers ne motivent pas leurs décisions.

- Le chômage, toute condamnation pénale, si mineure soit elle (15 jours avec sursis), le refus de renouvellement de la carte de séjour, la procédure d'expulsion, sont un ensemble de moyens de refus de l'autorisation préalable pour le mariage d'un étranger avec un national.

Ces interventions de l'État sont une immixtion grave dans l'expression d'une des libertés les plus fondamentales et les plus privées parmi les libertés civiles.

Ce souci « maternel » de l'État envers ses nationaux est une image d'Épinal dépassée. Surtout quand on sait que les intérêts de l'État ne sont pas toujours ceux des intéressés.

Enfin, cette méfiance à l'encontre de l'étranger exprime beaucoup plus une attitude raciste qu'une quelconque réciprocité des droits sur le plan international.

La multiplication des interdictions administratives de mariage avec des étrangers est surtout un nouveau pas dans l'application de cet infra-droit qui est de plus en plus souvent la règle pour les étrangers. Au congrès du mrp, Albert Lévy a pu parler d'un apartheid à la française. Dans ce domaine aussi, verra-t-on s'établir peu à peu des règles se rapprochant de l'« immorality act », cette loi sud-africaine qui interdit les mariages interraciaux ?

Il faut abroger ces dispositions scandaleuses.

Élimane KANE

■ Possibilité, pour les immigrés, de participer dans des formes appropriées à la vie civique et politique française, notamment au plan communal, et facilités pour leur permettre de prendre part à la vie politique de leurs pays d'origine.

Si le m.r.a.p. est amené à examiner les orientations globales de la politique d'immigration, c'est parce qu'il est conscient qu'elles déterminent fondamentalement les conditions dans lesquelles s'exercent ses activités. De ces orientations dépend en grande partie la mise en œuvre des dispositions qu'il préconise pour en finir avec les multiples discriminations et actes arbitraires qui frappent les immigrés.

Concernant les atteintes aux droits et à la dignité des immigrés, qui constituent autant de menaces pour les droits à la dignité de tous, le m.r.a.p. propose :

■ Suppression de toutes les restrictions aux droits et libertés dans les D.O.M. et T.O.M. Possibilité pour leurs peuples d'exercer pleinement leur droit à l'autodétermination, ce qui ne pourrait que renforcer les liens d'amitié et de solidarité avec le peuple français.

■ Intervention de la France auprès des gouvernements concernés et de l'ONU lorsque des actes racistes graves sont commis dans quelque pays et sous quelque régime que ce soit; soutien matériel et moral aux minorités opprimées.

■ Stricte application du droit d'asile à toutes les victimes de persécutions ou de répression raciste, colonialiste ou fasciste.

■ Cessation de toutes relations militaires, nucléaires, économiques, culturelles et sportives avec l'Afrique du Sud et la Rhodésie, et action dynamique de la France dans le cadre national et international pour l'application de telles mesures.

■ Soutien matériel et moral aux victimes de l'apartheid et aux mouvements de libération luttant pour abattre les régimes racistes en Afrique australe, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations-Unies.

■ Participation pleine et entière de la France à l'Année mondiale de lutte contre l'apartheid, proclamée par l'ONU et qui commencera le 21 mars 1978. En particulier, conformément aux recommandations de l'ONU, organisation d'une séance parlementaire spéciale consacrée aux problèmes de l'apartheid, qui pourrait avoir lieu le 16 juin 1978, date du second anniversaire du massacre de Soweto.

■ Participation active de la France à l'action pour le désarmement et la paix dans le monde, particulièrement au Proche-Orient, dans le respect des droits, de la sécurité et des aspirations de tous les peuples.

pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux

théâtre

porgy and bess

« Morningtime, eveningtime, summertime, wintertime », ce refrain qui revient sans cesse nous permet de situer « Porgy and Bess » dans cet « entre-deux », tout en nuances, entre le jour et la nuit (où évoluent la plupart du temps les personnages), l'été et l'hiver. La solitude de l'infirme Porgy et de Bess la prostituée, leur amour malheureux viennent ainsi se confondre avec l'histoire d'un quartier noir misérable, d'un ghetto...

Dans ce dénuement le plus total (qui malheureusement reste singulièrement actuel), c'est une véritable communauté qui se met à vivre devant nous, quotidiennement. La misère prend ici des accents de fraternité qui ne sont pas sans nous faire rêver.

On ne peut que regretter que « Porgy and Bess » ne soit pas présenté en province. La vitalité et la joie des comédiens, la chaleur qui s'en dégage auraient fait bien des heureux...

Philippe PORRET.

cinéma

le retour de l'enfant prodigue

connus qui les accablent et qui sont, hélas, toujours autant d'actualité : foyers-casernes, logements insalubres, salaires des plus bas, rejet xénophobe ou raciste d'une grande partie de la population française d'« accueil », quasi-impossibilité d'une expression cul-

Ce 24^e film du plus important réalisateur égyptien contemporain est une parabole curieuse, qui a emprunté son titre à la Bible, son climat à la tragédie grecque antique et bourgeoise moderne à la fois, et sa trame à l'histoire lasse et chaotique de l'Égypte entre les deux guerres de 67 et de 73. Youssef Chahine a coproduit cette fable sur la lutte des classes et des générations (thème hautement important dans une société musulmane), avec l'Algérie, comme il l'avait fait pour son précédent film, « Le Moineau ».

safrana ou le droit à la parole

Sans doute est-il difficile, en 1978, de faire un film sur les immigrés qui ne soit qu'une recension de tous les maux bien



Photo : D. R.

turelle venue d'eux-mêmes. Le grand avantage de ce dernier film de Sidney Sokhona, réalisateur originaire de Mauritanie, auteur du très intéressant « Nationalité Immigrée », est d'ouvrir son propos au vrai dilemme de l'immigration : celle-ci est engendrée par le sous-développement, et une lutte conséquente contre celui-ci, au retour ne peut être que si l'immigré a appris en France une qualification qui corresponde aux besoins réels des pays d'origine.

Dans « Safrana », et le thème part d'une expérience authentique, quatre immigrés africains, du Mali, du Sénégal, de Mauritanie, (mais qu'importe la nationalité, le problème est le même), l'un éboueur, un autre O.S., le troisième manoeuvre et le dernier récupéré par le « French way of life » décident de quitter leur Paris de misère pour aller faire un stage de formation agricole chez des paysans de Bourgogne. Dans la réalité, l'expérience a réussi et les ex-stagiaires ont fondé une ferme modèle au pays. Importance d'une formation agricole en France pour lutter contre les ruineuses économies « de traite » au pays, importance d'une « formation-retour » conséquente et réelle aussi. Parfois un peu pesamment didactique, ce film d'1h.40 pose de vrais problèmes et peut être la

base à de fructueux débats et animations.

Yves THORAVAL.

On peut obtenir ce film : c/o Catherine Ruelle : 224 2906 - 337 5865.



voyage en capital

Ce film consacré aux travailleurs algériens en France nous montre les difficultés de leur existence : recherche d'un emploi (les derniers engagés, les premiers licenciés), mesures de sécurité déficientes (sur les chantiers notamment), problème posé par l'alphabétisation, question du logement (éloignement en banlieue avec l'évocation de l'affaire des foyers de la Sonacotra), problème posé également par les deux cultures (celle d'origine, celle du pays où l'on vient travailler). Sans oublier la solitude et la misère sexuelle qui en découlent, l'éloignement des familles, les tentations du système (tiercé, etc...). Analyse intéressante aussi des rapports entre le travailleur et l'étudiante algérienne née en France, entre ceux qui sont politisés et ceux qui ne le sont pas. Tant que le film en reste à ce niveau — analyse à travers le vécu quotidien des séquelles du colonialisme — et ce malgré une bande son défec-

tueuse, on ne peut qu'approuver leurs auteurs. Là où j'émettrai quelques réserves, c'est au moment des séquences didactiques du film qui risquent à mon avis de détourner le sujet du but recherché.

le sahara n'est pas à vendre

Intéressant document sur la brûlante question — au propre et au figuré — du Sahara occidental. Il est essentiel que ce film français de Jocelyne Saab soit vu et encore mieux diffusé, pour qu'enfin, dans notre pays, on cesse de mener une politique néo-coloniale face au peuple sarhaoui et que pour tout dialogue on fasse entendre le bruit des bottes et que certains à cette occasion parlent d'intervention ou même de conquête.

la vie devant soi

Simone Signoret a reçu le « César » de la meilleure interprétation féminine à l'occasion de son rôle dans « La vie devant soi » réalisé par Moshe Mizrahi. Juste récompense pour l'interprétation magistrale de Simone Signoret dans ce film tiré de l'œuvre d'Émile Ajar. C'est en effet sur



cette actrice plus que confirmée que repose tout le film qui retrace

les difficultés d'une nourrice, pour enfants de prostituées, principalement, elle-même ancienne belle de nuit, de confession juive, entourée de ses protégés de toute

origine et croyance. On croit entièrement à ce personnage à la fois drôle, puis tragique, que nous fait aimer Simone Signoret grâce à son émouvante sincérité dans

l'interprétation de cette mère nourricière hors du commun mais qui n'en est pas moins attachée pour autant à ces « enfants » par adoption, et notamment à un petit Arabe (Samy Ben Youb).

Patrick KAMENKA

livres

regards sur le cinéma égyptien

Avec une production de plus de 1500 longs métrages depuis le début du siècle, l'Égypte, considérée un moment comme le Hollywood de l'Orient, est l'un des pays non européens à avoir créé un cinéma « national » et à lui avoir donné une personnalité qui n'en fait, en aucun cas, un cinéma « colonial ». Produit avant tout au Caire, métropole arabe prestigieuse, grande ville musulmane et africaine, le 7^e Art égyptien a bénéficié d'un « marché », certes important, mais surtout de l'accueil enthousiaste de tout le monde arabe et d'une partie du monde musulman, culturellement tournés vers la vallée du Nil. Le cinéma égyptien souffre, de la part de la critique et de publics internationaux, d'un préjugé, parfois d'origine raciste, qui veut que toute la production caïrote soit caractérisée par le mauvais goût et une sensiblerie échevelée. Si beaucoup de films égyptiens (mais que valent les productions « moyennes » américaines, françaises, japonaises ou italiennes ?), sont très médiocres, le cinéma d'Égypte, l'un des 15 premiers du monde par sa production, n'en renferme pas moins des chefs-d'œuvre qui méritent d'être connus car ils sont le miroir d'un grand peuple « autre », avec ses valeurs, ses langages, ses rêves, ses luttes.

Le livre de notre ami et collaborateur, Yves Thoraval, est avant tout une histoire du cinéma égyptien. Il pourra être utile à tous les cinéphiles, aux organismes spécialisés et aux bibliothèques où le 7^e Art a sa place. Mais aussi, bien sûr, à tous ceux qu'intéressent le monde arabe et, plus généralement, la rencontre des cultures.

Laura M'ZA

Éditions Dar-el-Marchred



soleils fusillés

« A Soweto, Le vent a gercé l'espace, Comme un long solstice... »

Soweto est un nom marqué en lettres de sang, dans la lignée de Sharpeville, de Sakiet Sidi Youssef, de Deir Yassin, des ghettos assassinés, dans la litanie vengeresse des peuples écrasés par le racisme qui tue.

« Soleils fusillés » est le cinquième recueil de poèmes d'un jeune sociologue et universitaire camerounais, Paul Dakeyo, né en 1948. C'est sa contribution et son hommage personnel à la lutte acharnée, parfois désespérée, maintenant à longue échéance vouée au succès, de ses frères africains de la République d'Afrique du Sud, laboratoire privilégié de l'apartheid. C'est aussi une preuve éclatante de sa solidarité, encore assez rare dans les lettres africaines, avec un combat qui devrait mobiliser toutes les plumes, tous les cerveaux, tous les battements des cœurs africains.

Y.T.

Éditions droit et liberté

l'autre malade

Le livre d'un médecin qui est aussi un philosophe. TH. Pierre Klotz, dans la vraie tradition de Maïmonide, de Spinoza, ne sépare pas Science et Conscience, Corps et Ame. C'est l'union de ces deux mots grecs, psyché et soma, qui fait du généraliste — trop rare aujourd'hui, dont l'expérience, l'intuition, le sens humain créaient chez le malade un climat de confiance et d'amitié — un psychosomaticien.

L'auteur se confronte hardiment aux problèmes essentiels. La vieillesse, dont Buffon disait qu'elle n'est pas une maladie, mais un préjugé, dont le drame pour Oscar Wilde n'est pas qu'on se fait vieux, mais qu'on reste jeune. Et la mort sur laquelle, de Montaigne à Jean Rostand, on a tant et si bien écrit, assez pour nous faire accepter la nôtre, non celle des êtres qui nous sont chers... « La partie meurt pour que le tout survive ».

Suivent de pénétrantes observations sur le médecin et la société, puis un essai sur les besoins de l'homme.

H. Pierre Klotz rejoint en ses conclusions nos humanistes des Lumières. « L'homme complet est celui dont la raison est illuminée par la spiritualité et la spiritualité tempérée et critiquée par la raison ». Et ne cessons, sous peine de perdre nos raisons de vivre, de croire en l'avenir que construit notre action militante... Sans perdre pour autant la notion du relativisme et celle de l'éternité, sans trop ressembler à cette rose de Fontenille qui croit à l'immortalité des hommes parce que, de mémoire de rose, on n'a jamais vu mourir un jardinier.

Pierre PARAF.

Éditions Mercure de France

livres reçus

■ vietnam patrie retrouvée. N. Khac Vien, l'un des intellectuels les plus brillants de Hanoi décrit ici, dans ce livre, avec lyrisme, et compétence aussi, la réunification de son pays démembré par le colonialisme et ce que la victoire de 1976 signifie pour le Vietnam sur le plan économique, politique et social. Éditions Sociales.

■ né juif. C'est le titre du témoignage de Marcel Liebman sur le judaïsme belge avant et pendant l'occupation de son pays par les Nazis. Un talent d'écrivain sert la cause de la relation d'un drame digne, quoique déchirant. Éditions Duculot, Gembloux, Belgique.

■ du maghreb. Dans un volumineux N° spécial de la revue des « Temps Modernes », 26 sociologues, écrivains, poètes, hommes politiques des trois pays de Maghreb, bien désunis aujourd'hui, abordent une réflexion profonde sur les vrais problèmes, ceux « des racines et des ruptures » qu'affronte le Nord de l'Afrique qui est leur. Temps Modernes N° 375 bis

■ le pc irakien et les kurdes. Pour la 1^{re} fois en français, un communiste irakien, diplomate à Paris, présente dans « L'Irak nouveau et le problème kurde », la

position officielle de son Parti, associé au gouvernement nationaliste de Bagdad, sur le sujet. Si l'amélioration est notoire pour le peuple Kurde, il est à craindre que l'optimisme affiché dans cet ouvrage aille au delà des réalités actuelles. Éditions Khayat.

■ culture immigrée. C'est la revue « Autrement » qui présente ce dossier collectif sur la culture des travailleurs immigrés, pour la première fois abordable pour un grand public. Il en ressort que la légitime revendication des 4 millions d'immigrés en France de conserver leur identité culturelle, et exprimer leur différence se heurte trop souvent au zèle d'une administration par trop répressive.

Ce dossier, composé par des immigrés et des Français travaillant avec eux est du plus grand intérêt pour les travailleurs sociaux et les associations. Autrement N° 11, 73 rue de Turbigo, 75003.

■ Maghreb et Palestine. C'est le thème comparatif de deux oppressions, de deux combats de deux peuples arabes. Avec une érudition sans faille, une grande culture et toute sa générosité, J.P. Chagnollaud, universitaire et juriste, analyse les souffrances imposées par l'impérialisme et ses canons aux peuples du Tiers-Monde. Éditions Sindbad.

■ Le juif errant. Roland Auguet étudie ici le mythe passionnant, qui a fécondé, à maintes reprises les arts et la littérature d'Europe Occidentale, celui du « juif » condamné par Jésus à errer jusqu'au Jugement dernier pour lui avoir refusé le repos sur le chemin du Golgotha. Mais, surtout il démonte la machination apocryphe qu'il représente, « argument » de choix des théories antisémites de la civilisation « occidentale et chrétienne ».

■ La mémoire d'Hélène. Hongroise, résidant depuis un demi-siècle en France, Hélène Elek, qui a donné à la France son fils, l'un des fusillés de « l'Affiche Rouge », nous livre ici une partie de sa mémoire pour nous restituer une bouffée de l'histoire de son pays qui connaît des soubresauts fascistes, socialistes, antisémites, jusqu'à l'exil. Emigrée, elle connaît la France de Léon Blum, de la guerre, de de Gaulle, de la guerre d'Algérie, avec son « tortionnaire » Massu. « J'ai mille tragédies dans la tête » nous dit-elle. Éditions Maspéro.

■ Le demi-juif. C'est une partie de sa vie que l'auteur, « juif non déclaré » par son père, nous confie, dans la France d'avant guerre où l'antisémitisme s'étend. L'exode, puis un collège catholique, monde « martien » pour ce gosse de la « laïque ». Il deviendra prêtre, après s'être converti. Mais pour un « demi », la vie peut-elle être confortable ? Éditions Julliard.

■ Léon Blum. La monumentale biographie que Jean Lacouture consacre au grand leader socialiste français, est d'abord un hommage à un « gentleman » de la Politique, insulté quotidiennement, jusqu'à la Chambre, par les antisémites et les fascistes de tous poils. C'est aussi toute une période de l'histoire de France, prémonitoire peut-être, qui nous est restituée ici, quelle que soit l'opinion que l'on peut se faire du grand espoir du Front populaire. Éditions du seuil.

■ Le racisme en France. George Mauco, dans ce livre souvent obscur, dont certains passages appellent des réserves, en particulier celui intitulé « étude psychanalytique du comportement juif », a le mérite de faire le point, bien que les références n'en soient pas toutes explicitées, de l'immigration en France, et de certains aspects du racisme dans notre pays. Éditions Pensée Universelle.

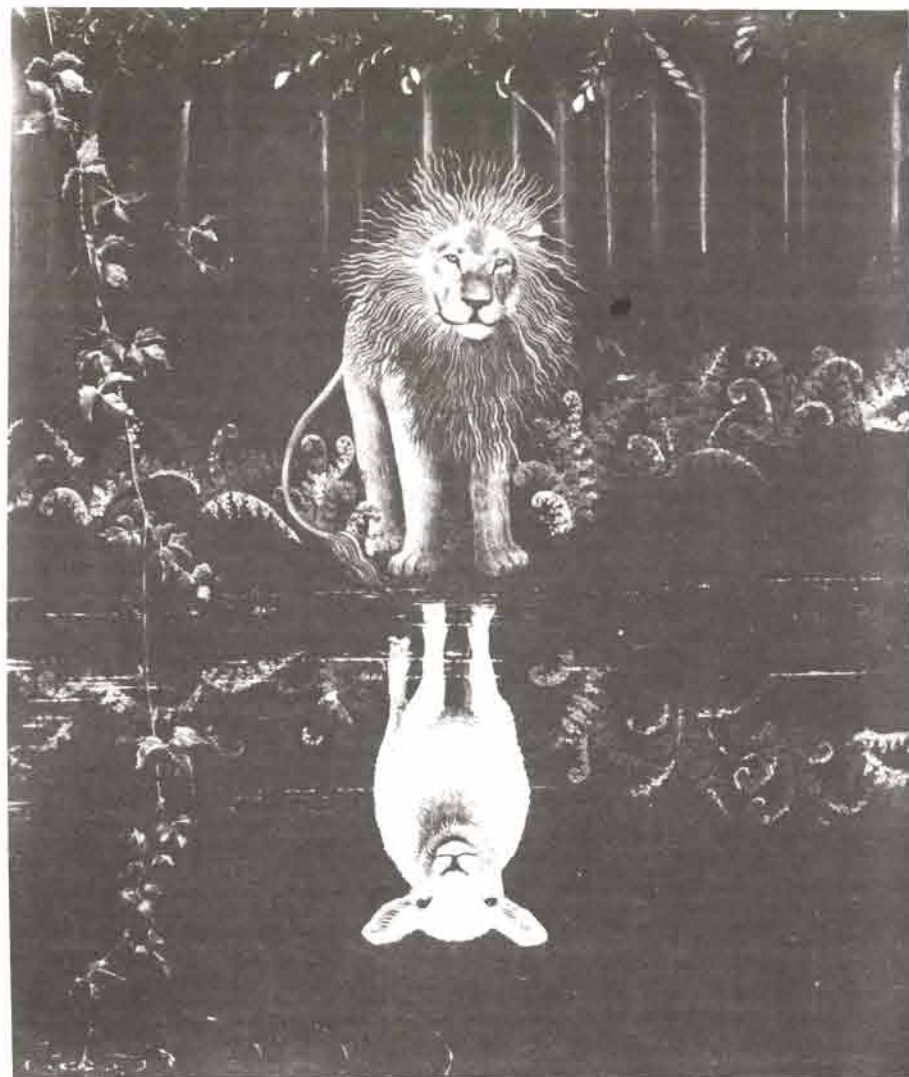
■ La raison du plus fou. Pourquoi parler du texte qui a servi de support aux émissions télévisées de D. Karlin et Tony Lainé, dans une revue antiraciste ? Parce que cette enquête, exemplaire par son humanité et son intelligence ouverte, traite des souffrances nées des préjugés et des marginalités, quelles qu'elles soient. Éditions Sociales.

Yves THORAVAL

droit
et
liberté

être
abonné

c'est
agir



pas raciste un texte de mgr etchegaray mais

La rubrique éducation à la fraternité a souvent proposé aux lecteurs de droit et liberté, et singulièrement aux éducateurs et aux enseignants, des textes de toute origine nationale, idéologique ou religieuse, pouvant être utiles à la réflexion antiraciste. A l'occasion du 21 mars, c'est un texte d'une des plus hautes autorités morales de France, Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale française, que nous mettons ainsi à votre disposition.

« Je ne suis pas raciste, mais je ne reçois pas d'Arabes dans mon bar, mes clients ne reviendraient plus. »

« Je ne suis pas raciste, mais je ne puis louer une chambre à un étudiant noir, les voisins ne l'accepteraient pas. »

« Je ne suis pas raciste, mais je trouve que ces immigrés encombrant nos chantiers, nos écoles, nos hôpitaux. »

« Je ne suis pas raciste, mais ces juifs sont toujours les mêmes. »

« Je ne suis pas raciste, mais, quand un gitan vient chiner à la maison, je me demande ce qu'il va chaparder. »

« Je ne suis pas raciste, mais ces ouvriers... mais ces bourgeois... »

« Je ne suis pas raciste, mais je pense que l'on parle trop de racisme et que ce sont les pourfendeurs de racisme qui le font naître. »

« Je ne suis pas raciste, mais... »

Chacun peut être ainsi surpris en flagrant délit de déclarations ou d'attitudes, tantôt grossières, tantôt subtiles, qui affluent d'un subconscient collectif.

Je préfère mille fois une autre litanie :

« Je suis raciste, mais mon regard veille à ne pas s'assombrir lorsqu'il croise dans la rue un visage basané. »

« Je suis raciste, mais je me méfie de la notion de « seuil de tolérance » que des sociologues ou des urbanistes ont imaginée, comme si, à partir d'un certain pourcentage d'étrangers, les réactions racistes devenaient inéluctables, voire normales. »

« Je suis raciste, mais, en m'informant sur les conditions d'existence des travailleurs immigrés, je m'efforce de vaincre la peur, de découvrir quelque chose qui va déranger ma vie. »

« Je suis raciste, mais... »

Que de possibilités ouvertes devant nous pour exorciser ce démon raciste sans cesse renaissant qui erre en tous lieux et sous des masques de toutes couleurs, poussé par l'orgueil de tribu, de caste et de classe ! Quelle tentation il faut vaincre pour ne pas devenir raciste en combattant les racistes !

De quel courage, de quelle ténacité il faut nous armer pour arrêter les « rumeurs » d'Orléans, d'Amiens ou de partout qui courent en colportant les préjugés les plus monstrueux, les stéréotypes les plus stupides ! Quel bon sens il faut nourrir au moment où réapparaissent les théories qui prônent l'inégalité biologique des races et camouflent ainsi des privilèges à maintenir !

Si nous supportons mal la peau des autres, n'est-ce point parce que, sans l'avouer, nous nous sentons mal dans notre peau et que le phénomène raciste joue « la fonction miroir » qui révèle nos propres tensions ? Si la marginalité excite notre compassion quand nous la contemplons de loin, pourquoi, sitôt qu'elle nous serre de trop près, provoque-t-elle des réflexes de défense ?

Reconnaître que l'autre, dans sa différence, est vraiment mon égal, est un choix difficile aux conséquences infinies. C'est un choix évangélique, car dans le Christ il n'y a plus « ni étranger, ni émigré » (Eph. 2, 19), « ni esclave, ni homme libre » (Gal. 3, 28).

« Tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ. »

stèle à laïd sebaï

Notre ami, le poète Jean Cussat-Blanc nous envoie ce texte, inspiré par l'assassinat de Laïd Sebaï, victime de « la haine folle ». Les éducateurs y trouveront un bel instrument de la lutte antiraciste, en même temps qu'un témoignage éloquent de solidarité humaine.

Salut Laïd Sebaï ! Tu n'avais pas de nom. Et te voilà soudain placé au cœur de nos tristesses et nos remords.

Tu n'étais que l'un, venu sans haine, sans amour, sans grand pourquoi chez nous, sinon journalièrement de vivre.

Ceux qui chez toi retournent t'avaient dit « En ce pays il fait bon vivre quand même ».

Quand même, n'est-ce pas ! Combien — une centaine — meurt par an. Par accident ou mal trouvé dans le travail. Sur 800 000, qu'est-ce que c'est ? Il meurt plus d'hommes sur les routes par leur sottise, qu'au champ d'honneur du travail médiocrement rémunéré.

Non rien ne te désignant. Sinon ce hasard qui joue contre quelques autres des tiens, de ci, de là, abattus sans savoir par qui ni pour quoi. Sinon la haine folle, l'irréparable encore bestiale errance humaine.

Tu étais là. Ils étaient là. Sans plus. Vos besoins, le nôtre confondus : la maigre faim quotidienne et les gros appétits.

Tu n'avais pas de nom. Ta fonction était humble

« Tu viens, tu sors. Mais je demeure. Pour toi, pour tous. »

Je dis un nom. On fait entrer ou on refuse.

Je porte du courrier ou nettoie un couloir. »

Non tu n'avais rien qui put te signaler. Mais tu gardais cette porte de l'Amicale des Algériens.

Le nom, la chose de l'union. Ce besoin de chacun si fragile. Elle-même si fragile, l'union car chacun veut la sienne. Pour soi l'entière force commune — nécessaire pour vivre, survivre ici. Comment l'analphabète seul résistera à l'exploitation ? Et si l'on te propose, bienveillante insistance, trop d'heures de travail avec trop peu d'argent — les vieux, la famille ont tant besoin — comment répondre non. De flatterie, de latente menace on t'enveloppe bon ouvrier si prêt à consentir l'heure gratuite supplémentaire.

L'union. Cette pancarte : l'Amicale. La chose sous le nom. Cette maison. Ici l'on se retrouve. Un tas de lettres quotidien et l'incessant appel du téléphone. L'union : la chose sur le nom. Même si l'on n'est pas d'accord sur la chose que recouvre le nom. Tu n'avais pas de nom. Tu gardais cette porte, fraternité. C'est pour ça qu'on t'a tué. Tu n'étais rien, te voici le symbole. Ton nom (Tu n'en demandais pas autant. Pas à ce prix.

A aucun prix) sur l'Histoire va demeurer. Brève marque sanglante, entre tant d'autres sur ce temps. Et comme toutes, sur tous les temps, absurde, vaine, dérisoire. Pas même nimbe sombre à l'anonyme impunie lâcheté cruelle.

Et moi ce lendemain d'un jour entre tant d'autres marqué de sang et qui ne suis parmi les hommes-multitude qui grouillent de primitives passions par les habiles à leurs seules fins reprises — inavouable inavoué — qui ne suis sans pouvoir ni prestige et comme toi qu'un homme entre les hommes.

Poète je te salue et me découvre l'Homme. J'apprends sur un cercueil que de l'Homme meurt quand un homme comme toi, sans lien et sans nom devient la victime choisie parce que concierge sous un nom. Et saigne et perd de son être l'entière humanité.

une amie nous écrit

Marie-Odile Desjonquères (membre du Comité du m.r.a.p. d'Amiens qui prépare un spectacle de marionnettes pour enfants dans un but d'éducation à la fraternité, après avoir créé, l'an dernier pour les adultes, un spectacle antiraciste de «Grosses têtes» : «La manipulation») nous pose les questions suivantes :

1°- Quels sont les comportements de l'enfant de 6 à 10 ans dans ses relations avec les autres et en particulier avec les étrangers ? (à l'école, dans ses jeux, dans son immeuble, dans son quartier).

Manifeste-t-il un besoin d'autorité, de pouvoir, un besoin d'être admiré ? A-t-il besoin d'un dérivatif, d'un «bouc émissaire» ? A-t-il des difficultés à accepter les différences chez l'enfant d'une autre race, l'enfant pauvre, l'enfant handicapé... ?...

Comment le Racisme peut-il se développer sur ces comportements de l'enfant ?

2°- Quels comportements ou règles de vie peuvent leur être inculqués par certains enseignants ou par leurs parents vis-à-vis du refus de l'étranger ? Il peut en recevoir des règles de ségrégation telles que «Ne joue pas avec les Arabes !...» — Il ne faut pas non plus négliger l'importance d'une certaine ségrégation de fait pratiquée par certains parents et vécue inconsciemment par l'enfant : on ne

connaît pas d'étrangers, on n'en parle pas, on les ignore.

Son comportement peut-il refléter une certaine image de la Société, par exemple en ce qui concerne l'exploitation des travailleurs immigrés ? Arrive-t-il qu'un enfant tente de faire faire à sa place, par un enfant étranger, une besogne qui l'ennuie ? (à l'école par exemple...)

3°- Quels sont les préjugés et idéologies véhiculés par les manuels scolaires, par la littérature enfantine, les bandes dessinées, par le cinéma et la télévision (colonialisme, paternalisme, chauvinisme, ethnocentrisme...), ou par les parents — (ceux-ci souvent eux-mêmes «manipulés» par les mass-media et diverses propagandes, et parfois prédisposés au racisme du fait de leurs mauvaises conditions de vie) ?

L'enfant est-il réceptif pour accueillir ces préjugés et pour les conserver ? Et lorsque des enfants ont repris à leur compte certains préjugés, comment les transmettent-ils à leur tour à leurs camarades ?

Marie-Odile Desjonquères fait appel à nos lecteurs et pour lui communiquer leurs expériences et pour lui fournir des éléments de réponses, des pistes de recherche, ainsi que toute réflexion inspirée par ce questionnaire.

Renée BABOULÈNE

c.l.e.p.r.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidence : Yves Boulongne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :

Membre actif : 10 F.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

Adresser les adhésions au C.L.E.P.R. - 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Baboulène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

PANTALONS
VESTES
BLOUSONS

SPORT
TRAVAIL
PLUIE

HOMMES
JEUNES-GENS
ENFANTS

S. BIR & C^{IE}

CAPITAL DE 270.000 FR\$

Tél : 272.12.95
272.29.98

312, Rue Saint-Martin
PARIS (3^e)

henri klajnbaum
THERMO-COLLAGE
à façon

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 30.000 Francs
36, boulevard de la Bastille - 75012 PARIS
Tél. 344 79-87 R. C. PARIS 69 B 2498

panoply Tél. : 532.62.43
828.64.76
société

Assoun-Guillibert

4, Rue de l'Abbé-Groult
75015 Paris

Telex 270025 F
Adr. télégr. panoply-Paris

arbois

le leader de la publicité par l'objet

pour nous questionner appelez-nous :

737.05.13/737.07.35/737.34.93

pour venir nous voir : 270.17.32

11 bis, impasse Abel-Varet, 92110 Clichy
à 300 mètres de la sortie du périphérique porte de Clichy.

case réservée
à la Société M.G.

B & R M A
maroquinier

19, Rue de la Véga
75012 PARIS

Tél. : 628.49.34
343.86.90

(parking)

Métro : Michel-Bizot

daren accessoires
mode

international diffusion

bureaux :

31, rue meslay - 75003 paris - tél. 887.56.27

ateliers :

32, rue notre-dame de nazareth - 75003 paris

1^{er} Prix des Créations Françaises

Obrey

HORLOGER-JOAILLIER

13, rue Tronchet - F-75008 Paris - 265.31-33

■ action ■

gros plan

décentralisation

Pour la première fois depuis qu'il existe, le m.r.a.p. aura un animateur permanent régional. La décision a été prise par le Bureau National à sa réunion du 7 janvier. Il s'agit de la **Région Centre** (Loiret, Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Indre, Loir-et-Cher) et la fonction sera assumée par Marc Mangin, membre du Secrétariat national du Mouvement. Cette mesure traduit un double cheminement, une double nécessité, qui se faisait sentir à la fois dans la région considérée et à la Direction du m.r.a.p.

En raison de l'aggravation du racisme, qui s'accompagne de l'afflux d'adhésions au m.r.a.p., et de la création de multiples comités locaux, les organismes dirigeants et les « permanents » travaillant dans les locaux parisiens sont confrontés à une quantité croissante de problèmes à résoudre. Devant être constamment disponibles et mobilisables en fonction des événements, les « permanents » ont d'énormes difficultés à assumer l'ensemble des tâches qui leur incombent, à répondre aux innombrables sollicitations quotidiennes. Il en résulte un véritable engorgement.

La solution est la **décentralisation**, ce qui suppose des comités locaux développés et responsables, capables de faire face dans un secteur déterminé aussi bien aux actes racistes exigeant une riposte immédiate, qu'au travail en profondeur d'information et de mobilisation de l'opinion publique, d'éducation à la fraternité, et aux tâches administratives (collecte des adhésions, des abonnements, diffusion des livres, etc...). Ainsi, le Siège sera déchargé d'une partie de ses obligations, ce qui lui permettra de rationaliser son activité. Cela suppose aussi, bien entendu, une circulation plus intense des informations et des expériences dans les deux sens.

D'ores et déjà, une bonne vingtaine de comités locaux ou départementaux à travers la France agissent dans cet esprit ou en ont la capacité. Une étape supplémentaire est franchie par la création du poste régional, qui pourra relayer la direction nationale et donner une dimension nouvelle à l'action locale. Les dispositions prises laissent espérer qu'il sera en mesure de s'auto-financer progressivement, grâce au renforcement continu de l'implantation et des réalisations du m.r.a.p. dans la région.

Pourquoi le Centre a-t-il été choisi ? Le problème d'un permanent avait été posé et examiné avec sérieux lors de la rencontre régionale qui eut lieu à Tours pour la préparation du congrès de novembre dernier. Il existe des comités locaux solides à Orléans et Montargis; il s'en met un en place à Tours; des contacts ont été pris pour en créer d'autres; des initiatives variées ont eu lieu contre le racisme, avec le concours du m.r.a.p., y compris dans des villes où il a peu d'adhérents. Il est vrai que plusieurs autres régions répondent à ces critères et ont des besoins semblables. Dans ce cas précis, un jeune militant responsable ayant fait ses preuves dans l'animation du comité d'Orléans se trouvait disponible et prêt à tenter cette expérience difficile. Voilà pourquoi le Bureau national s'est arrêté à ce choix.

La Région Centre est donc désormais aussi au centre des préoccupations et des espoirs du m.r.a.p. Sur place et au plan national, tout devra être fait pour que ce nouveau pas décisif dans la croissance de notre Mouvement et la consolidation de ses structures soit un succès et contribue à enrichir encore l'ensemble de son action.

d'une région à l'autre

**picardie-
champagne-
ardennes**

Pendant tout un mois, le comité d'Amiens assure une action d'animation dans un quartier de la ville, avec en particulier, le film « Derrière la Fenêtre » et son spectacle de marionnettes.

Le comité de Compiègne a pris une part active au Festival des Travailleurs Immigrés (spectacles, débats). Avec d'autres organisa-

tions, il a établi un document sur l'habitat des immigrés dans la ville, dénonçant les foyers-ghettos, et demandant le relogement urgent de trois familles vivant dans des maisons reconnues insalubres.

Le comité qui vient de se créer dans le Bassin Creillois s'est saisi de deux affaires : celle de l'Algérien Youcef Kismoune, condamné à 20 ans de réclusion dans des circonstances troublantes et surtout Mohamed Boubaya, mort après un va-et-vient entre l'hôpital et le commissariat de Creil.

auvergne-limousin

L'acquiescement, à Guéret, du meurtrier d'un Algérien a soulevé une vive émotion dans toute la France. Le m.r.a.p. n'ayant pas de comité local dans cette ville, c'est celui de Limoges qui a pris l'initiative d'y organiser un meeting avec l'Amicale des Algériens en Europe. Nos comités de Montluçon et de Clermont-Ferrand ont également apporté leur concours à cette importante manifestation, qui s'est déroulée le 3 février à la M.J.C. de Guéret, avec le soutien d'une vingtaine d'organisations, en présence du député-maire, M. Guy Beck, et de M. André Lejeune, conseiller général. Les participants (plus de 400) ont approuvé chaleureusement les interventions de Jacques Chevassus, président du comité de Limoges, de Derradji Zeghlache, président de la section limousine de l'Amicale des Algériens en Europe, ainsi que des deux représentants de la direction du m.r.a.p. venus de Paris : Albert Lévy, secrétaire général, et M^{me} Laure Dachevski-Perrin, membre du Bureau National. A l'issue du meeting, des dispositions ont été prises pour créer des comités à Guéret et Aubusson.

Quelques jours plus tard, le 10 février, le comité de Limoges organisait avec succès la Fête de l'Amitié, qui réunissait de nombreux Français et immigrés autour de spectacles et de débats. Le 13 février se tenait au Palais de Justice de cette même ville le procès intenté par le m.r.a.p. au propriétaire du café « Le Mazagran » pour ses pratiques discriminatoires à l'encontre des consommateurs algériens. Le jugement a été rendu le 6 mars.

Dans la même région, signalons la création d'un comité local du Bassin de Vichy (Vichy, Bellerive, Cusset), présenté à la presse, le 30 janvier, par son Bureau provisoire qu'animent Michel Hoffman et Jean-Claude Marchais. Il prenait part, le lendemain, à une soirée-débat où était présenté le film « Étranges Étrangers ».

alsace-lorraine

Meeting contre tous les aspects du racisme, le 8 février à Nancy, où, également, les deux meurtriers d'un travailleur marocain ont été condamnés à des peines dérisoires. Albert Lévy, qui avait auparavant donné une conférence de presse, a conclu ce meeting, appuyé par 15 organisations, où, sous la présidence de Léon Hertzberg, président du



mode enfantine

RAINETT
PARIS



prévenir
vaut
mieux
que
guérir

MAISONS RECOMMANDÉES

- **Ets J. DODIUK**
16, Rue Oberkampf
75011 PARIS
- Pharmacie **RAMBERT**
158, Avenue Gambetta
94 - MAISONS-ALFORT
- **Comptoir Général des Métaux**
11, Rue J.-P. Timbaud.
95100 ARGENTEUIL.
- **S.E.C.G.**
99, Rue Fontenay - 94300-
VINCENNES.
- Fourrures **Paul HERCOT**
14, Rue Ramey - 75018 PARIS.



6, RUE DE CLÉRY
75002 PARIS

prêt à porter de style

☎ 508 59 35

Case réservée

piédssensibles
les chausseurs
du confort et de l'élégance
Choix unique en cheveau
en sports et en bottes

(1^{er}) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)
(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare-Trinité)
(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)
(10^e) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château-d'Eau)
Magasins ouverts tous les lundis

imprimerie
raymond weill

spécialiste de la liasse et du carnet
(duplication par carbones
ou papiers autocopiants).

imprimés commerciaux,
administratifs, comptables,
mécano-comptables.

impressions publicitaires.

117, RUE DES PYRÉNÉES
75020 PARIS
☎ 371 28-00

MAISON FONDÉE EN 1920

comité local, les participants ont applaudi les porte-parole de l'Amicale des Algériens en Europe, de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N.

En accord avec l'Inspection académique, le comité de Nancy entreprend par ailleurs une importante action éducative dans les écoles primaires : un concours de dessins antiracistes, individuels et collectifs, aura lieu dans la prochaine période, dont le 21 mars.

Le comité de Strasbourg dénonce les menaces adressées par un certain « Parti National-Socialiste » à la direction d'un cinéma qui annonce la programmation d'un film historique sur les crimes nazis.

A Belfort, les amis du m.r.a.p. se mobilisent, après l'assassinat d'un Algérien par deux jeunes gens qui ont été arrêtés.

région parisienne

Profitant du « pont » de la Toussaint, le ministre de l'Intérieur expulsait dans des conditions scandaleuses un militant de l'Association des Marocains en France (A.M.F.), Saïd Smihi, vivant en France depuis plusieurs années et habitant Gennevilliers (92).

Le comité local du m.r.a.p. participe avec de nombreuses organisations à l'action pour l'annulation de cet acte arbitraire. Après la diffusion massive d'un tract, un meeting a eu lieu le 20 novembre avec la participation du maire, M. Lucien Lanternier. Une procédure judiciaire est engagée, avec le concours d'un avocat du m.r.a.p.

A l'actif du comité de Gennevilliers, il

convient de signaler aussi trois débats sur l'apartheid au Lycée d'Asnières, animé par Anne-Marie Goguel, membre du Bureau National, et Michel Kopilov, réalisateur des films « Soweto 76 » et « Apartheid, Sport et Politique », projetés à cette occasion.

Dans un immeuble de Colombes (92), un étrange cas de racisme : les locataires d'un

le conseil national s'est réuni

Le Conseil National du m.r.a.p. s'est réuni le dimanche 12 février à Paris. Il a adopté le document présentant les propositions du Mouvement aux candidats aux élections législatives « Pour une France sans racisme, amie des peuples luttant pour leur liberté » (voir pages 13 à 20).

A l'ordre du jour du Conseil National figuraient également le développement de l'action à mener avec les éducateurs et les jeunes pour une véritable « éducation à la fraternité », la préparation de la Journée internationale contre le racisme. Enfin fut discutée la question des rapports avec les autres organisations en lien avec l'action des comités locaux.

La veille, le m.r.a.p. avait organisé à Saint-Denis une Journée d'Étude sur les problèmes des Tziganes et sur le racisme dont ils sont victimes.

logement sont accusés de porter atteinte à l'hygiène collective, rendus responsables, par leur prétendue malpropreté, de la présence de rats, de puces, etc... Précisons que dans ce ménage, l'homme est Marocain. Le comité local réagit : pétition, journée « porte ouverte » pour montrer l'inanité des accusations. Le déménagement des locataires est empêché de justesse.

Le comité de Saint-Denis (93), qui a tenu une assemblée générale le 18 février, a édité et diffusé un tract intitulé « Des crimes sans importances » dénonçant, après l'acquiescement de Guéret, les agressions qui se multiplient contre les travailleurs immigrés. Il est intervenu, avec le concours de la Permanence Juridique, pour empêcher le licenciement des travailleurs immigrés dans une entreprise locale.

Un nouveau comité départemental s'est constitué le 21 janvier : celui des Yvelines (78) au cours d'une assemblée générale où étaient représentés les comités locaux de Versailles Saint-Quentin-en Yvelines, Sartrouville et celui, en formation, de Mantes-la-Jolie.

A Sartrouville (78), au début de novembre, un grave incident avait eu lieu au Lycée Technique, opposant un élève algérien de 18 ans à un professeur qu'il accusait d'avoir tenu des propos racistes. Une vive émotion s'était emparée de l'ensemble des élèves, qui manifestèrent contre la sanction prise envers leur camarade. Dans une déclaration, reprise par la presse nationale, le comité local du m.r.a.p. soulignait le mauvais contexte social et scolaire dont ne pouvait être isolé l'incident. Il intervenait auprès des autorités académiques pour demander une enquête sérieuse.

Toujours dans les Yvelines, à Étancourt un débat a eu lieu à l'initiative du m.r.a.p. avec projection du film « Apartheid, Sport et

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au m.r.a.p. ■
Je m'abonne à droit et liberté ■



Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTÉ (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (75 F).
C.C.P. 9239-81 Paris
■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)
120, rue saint-denis - paris (2^e) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

**1 nouveau livre
aux éditions
*droit et liberté**

**j'ai
survécu**

récit de
Charles LOPATA

l'exemplaire : 32 Francs
(+ 3 F d'expédition).



Dans le Paris populaire du début de siècle, un enfant juif et sa famille, nouvellement venue de la Russie tsariste. Puis les tourments, les drames de deux guerres et de l'occupation.

* 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris - ☎ 233-09-57
C.C.P. : 9239-81 Paris

Tricots Jean Rychter
36 rue du Caire - 75002 Paris
Tél. : 508-57-71

jacques coral

17, rue pelleport 75020 paris
Tél : 360.58.44.



le maroquinier des jeunes

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 F

ARTICLES - CADEAUX
MAROQUINERIE
SERVIETTES - PORTE-DOCUMENTS

GROS
1/2 GROS

MICHELER

Société Anonyme au Capital de 200.000 Francs
70, RUE DU TEMPLE, 75003 PARIS

Tél. : 887.72-11



141 RUE D'ABOUKIR 75002 PARIS
Tél. 236 52-75

PRET A PORTER FEMININ
robes ensembles cocktail
collection sportswear
chemisiers jupes et pantalons

TOUS NOS MODÈLES EXCLUSIFS
DU 38 au 52

SOFDAL

8, Rue Maurice-Ténine
94260 FRESNES

Accessoires
Caravanes
Bateaux

Tél. 668 1048

Politique », tandis qu'une exposition sur l'apartheid était présentée à **Maurepas** et à **Plaisir**, où elle fut inaugurée par le maire. A **Carrières-sur-Seine** le m.r.a.p. a participé au Festival des Travailleurs immigrés.

Le 2 février, Bertrand Bary a animé un débat sur le racisme au C.E.T. de **Torcy** (77) avec projection du film « **Derrière la Fenêtre** ».

A **Luzarches** (95), à la suite d'inscriptions antisémites et nazies sur les murs du lycée, qui ont suscité une très vive émotion, une journée de débats sur le racisme et le nazisme a été organisée avec le concours du m.r.a.p. Roger Maria, Bertrand Bary, y ont pris une part active.

paris

Les comités des 12^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements se sont associés à diverses manifestations du 3^e Festival des Travailleurs Immigrés. A l'inauguration de ce Festival, le m.r.a.p. était représenté par Denise Lapègue, membre du Conseil National.

Le comité du 18^e vient de faire paraître le premier numéro d'un bulletin polycopié : « **Le 18^e anti-raciste** ».

normandie

Quelques amis ont suffi à **Alençon**, où il n'y a pas encore de comité local, pour manifester la présence du m.r.a.p. : collage dans la ville de l'affiche « **Ils tuent les immigrés, ne laissons pas enterrer nos libertés** », affichage à la mairie de la Loi du 1^{er} juillet 1972, présentation du Mouvement par un article dans le Bulletin Municipal.

rhône-alpes

Les comités de **Lyon** et de **Grenoble** prennent part à l'action contre le soutien officiel de la France au régime d'apartheid, en dénonçant la venue à Villefontaine d'un groupe de techniciens sud-africains pour acquérir une formation dans le domaine nucléaire. Un meeting, le 11 janvier, a connu un vif succès. Le 13, le m.r.a.p. animait un débat au C.E.S., après la projection du film « **Soweto 76** ».

Le comité de **Grenoble** dénonce dans un communiqué les campagnes odieuses menées dans cette ville pour faire croire que les difficultés des commerçants français sont dues à la présence des commerçants algériens. Il souligne que cette opération rejoint les menaces visant les commerçants juifs, notamment à Chambéry et Dijon.

A **Chambéry** le m.r.a.p. était représenté, le 5 février, aux Assises départementales pour le désarmement.

Le comité de **Villeurbanne** a inauguré le 8 février la permanence qu'il tiendra régulièrement chaque semaine. Dans le même local, se tiendra, chaque mois, la réunion du Comité du **Rhône**. A Villeurbanne également a eu lieu le 13 janvier un débat organisé par le

m.r.a.p., avec projection du film « **Derrière la Fenêtre** ».

Le comité de **Lyon** a participé à diverses initiatives récentes : « **Six heures pour la justice** », au théâtre du VIII^e, autour de la pièce « **La Poupée de Chiffon** », interprétée par le Théâtre des Jeunes Années; débat autour du film « **L'enchaînement** » au cinéma Le Canut; à la Semaine sur les Libertés, à la M.J.C. de Montchat (soirée m.r.a.p. le 21

A **Saint-Étienne**, une soirée du m.r.a.p. aura lieu le 22 mars pour la sortie de « **L'enchaînement** » en présence du réalisateur Jean-Daniel Simon.

Le comité d'**Annecy** qui s'intitule Comité Martin Luther King, a édité en janvier deux numéros de son bulletin « **Justice et Solidarité** ».

flash

Le m.r.a.p. a participé à une délégation à l'ambassade de Tunisie pour protester contre le fait que les autorités tunisiennes empêchent de revenir en France un travailleur expulsé en 1976 (affaire SONACOTRA) et dont le Conseil d'État a annulé l'expulsion.

carnet

nos deuils

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de **Jean Floersheim**, animateur du comité du m.r.a.p. de Chambéry. Ce militant actif et dévoué, unanimement respecté, avait consacré sa vie à la lutte contre toutes les formes de racisme, de fascisme et d'oppression. Nous exprimons à sa famille notre profonde sympathie.

Nous avons appris avec émotion le décès de **M^e Renée Plasson-Stibbe**. Présidente du Comité français contre l'apartheid, le m.r.a.p. avait eu, dans la dernière période, maintes occasions de la rencontrer dans le combat commun. Que sa famille trouve ici l'expression de notre sympathie.

La mort du journaliste sportif **Robert Barran** a suscité beaucoup de tristesse parmi ses innombrables amis. Fermement opposé au racisme, il avait apporté son témoignage au cours du procès intenté par le mrap à « Minute » lors de la venue des Rugbymen sud-africains, les Springboks, en France en 1973. Nous exprimons à son épouse et à sa famille nos très sincères condoléances.

Ancien déporté-résistant, président du comité international d'Auschwitz, le professeur **Robert Waitz**, membre de l'Académie de Médecine, vient de mourir dans sa 78^e année. Combattant antinazi, profondément attaché à la défense des droits de l'homme, il avait, à diverses occasions, manifesté son soutien à l'action du m.r.a.p. C'est une grande et noble figure de la Déportation qui disparaît. Nous exprimons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

anniversaire

Notre ami **Albert Slanoski**, responsable du comité de Rouen, membre du Conseil national du m.r.a.p., vient d'avoir 70 ans. Ceux qui connaissent son dynamisme, son dévouement à la cause antiraciste seront nombreux à lui souhaiter avec nous un heureux anniversaire.

LES MIGRATIONS DE DJEHA

Notre ami Djeha rencontre des camarades bien informés et comme lui confrontés au problème du "million"...

par SALADIN

